CAHIER DE PRÉCONISATIONS

Déclics : mettre en place un défi citoyen pour le climat et la sobriété sur son territoire

CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DÉCLICS

ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

PRÉFACE

La question climatique est désormais au cœur des préoccupations sociales. En témoignent les manifestations pour le climat, l'émergence de réflexions autour du « Monde d'Après », l'exercice démocratique de la Convention citoyenne pour le climat, ou encore la « vague verte » des élections municipales de 2020. Aujourd'hui, de nombreuses voix s'élèvent pour souligner les limites de notre modèle de développement et soutenir un horizon socialement juste et énergétiquement sobre.

Or, si les citoyens sont de plus en plus sensibles aux enjeux de la transition écologique, la traduction concrète de ce basculement vers un mode de vie durable se heurte trop souvent à de vives oppositions. Pourtant, l'adhésion des citoyens est indispensable pour enclencher une dynamique globale de transition. Plus encore, il est nécessaire d'accompagner l'implication citoyenne ainsi que les changements de comportement.

En outre, les stratégies de réponse au changement climatique que sont l'atténuation et l'adaptation, impliquent une nécessaire remise en question de nos usages et de notre consommation énergétique. À ce titre, la sobriété représente le premier des trois piliers de la démarche de transition énergétique préconisée par l'association négaWatt, avec l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Si l'importance de la sobriété est reconnue à l'échelle nationale, notamment par la loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte de 2015, qui fixe un objectif de réduction de 50 % de la consommation énergétique à l'horizon 2050, elle irrigue assez peu les politiques publiques. En imposant une réflexion sur nos modes de vie, nos représentations, nos habitudes et nos croyances, elle est certainement difficile à mettre en pratique.

On peut cependant souligner l'essor des projets de sobriété énergétique dans les territoires : de nombreux acteurs locaux s'engagent dans la transition vers des modes de vie plus sobres. En favorisant l'émergence des démarches de sobriété, comme le programme Déclics, ils participent à ouvrir des champs d'expérimentation et à tracer les perspectives d'un vivre-ensemble soutenable.

Ce cahier de préconisations est conçu pour accompagner le déploiement du programme de sobriété Déclics sur les territoires. À destination des structures locales engagées ou intéressés par les démarches de transition écologique, il met en lumière la diversité et la richesse des pratiques de terrain grâce aux nombreux retours d'expérience. Il vise à recréer du lien entre habitants et territoires autour d'un engagement commun et encourage la multiplication des coopérations et synergies entre les différents acteurs locaux.

Ainsi, choisir la voie de la sobriété, c'est avant tout saisir l'opportunité de revenir à l'essentiel, car comme le rappelle Pierre Rabhi :

> **“IL NOUS FAUDRA RÉPONDRE À NOTRE VÉRITABLE VOCATION, QUI N'EST PAS DE PRODUIRE ET DE CONSOMMER JUSQU'À LA FIN DE NOS VIES, MAIS D'AIMER, D'ADMIRER ET DE PRENDRE SOIN DE LA VIE SOUS TOUTES SES FORMES.”**

Sandrine Buresi, directrice de GEFOSAT et co-présidente du CLER
Marie-Laure Lamy, directrice d'ALOEN et co-présidente du CLER

SOMMAIRE

Concevoir & planifier

1. COMPRENDRE L'INTÉRÊT DES DÉFIS CITOYENS POUR LE CLIMAT ET LA SOBRIÉTÉ P.06

- Inscrire la maîtrise de l'énergie au cœur de son action
- Privilégier la dimension collective pour sensibiliser
- Choisir les bons arguments pour motiver les décideurs
- Répondre aux autres enjeux écologiques de territoire

2. DIMENSIONNER SON PROJET DE TERRITOIRE P.15

- Préciser ses besoins et réaliser un état des lieux territorial
- Constituer un comité de pilotage
- Définir un budget et financer le programme
- Associer la démarche à une stratégie plus globale

3. PRENDRE EN MAIN ET MAÎTRISER LES OUTILS P.26

- Diversifier les outils et supports d'animation
- S'approprier la plateforme en ligne Déclics
- Exploiter les données de consommation

Animer

1. MOBILISER LES CITOYENS SUR SON TERRITOIRE P.32

- Réussir son recrutement
- Former des référents d'équipe
- Miser sur le premier temps de rencontre

2. FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ P.38

- Opter pour le modèle d'animation Familles à énergie positive
- Innover : adapter la méthode à son territoire
- Promouvoir la dimension collective de l'action

3. ASSURER LA CONTINUITÉ ENTRE LES ÉDITIONS P.44

- Fournir des résultats solides et visibles
- Anticiper la prochaine saison
- Maintenir la communauté d'échanges

Valoriser

1. DRESSER UN BILAN DU PROGRAMME P.50

- Consulter l'ensemble des parties prenantes
- Mesurer l'impact pour le territoire
- Identifier des perspectives d'évolution

2. FAIRE CONNAÎTRE LA DÉMARCHE DÉCLICS P.54

- Informer en priorité pour sensibiliser
- Gagner en visibilité et en notoriété
- Susciter l'intérêt et l'envie de participer

3. ALLER PLUS LOIN DANS LA TRANSITION CITOYENNE P.59

- Expérimenter d'autres leviers de sobriété
- S'engager dans la rénovation énergétique
- Fédérer autour des projets d'énergie renouvelables

Quelques ressources utiles
Quelques idées d'ateliers
Cartographie des témoignages
Table des sigles et abréviations
Remerciements et présentation du CLER

Concevoir & planifier

01
COMPRENDRE L'INTÉRÊT DES DÉFIS CITOYENS POUR LE CLIMAT ET LA SOBRIÉTÉ

02
DIMENSIONNER SON PROJET DE TERRITOIRE

03
PRENDRE EN MAIN ET MAÎTRISER LES OUTILS

01

COMPRENDRE L'INTÉRÊT DES DÉFIS CITOYENS POUR LE CLIMAT ET LA SOBRIÉTÉ

Pour faire face au changement climatique, la maîtrise de l'énergie, le logement, l'alimentation ou encore la mobilité sont des domaines d'action stratégiques des projets de territoire. À cet effet, le programme Déclics (Défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété) est un outil susceptible d'intéresser toute structure qui souhaite s'engager dans la transition écologique, et plus précisément mobiliser territoires et citoyens dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les éclairages suivants permettent de comprendre les origines de la démarche et les dimensions clé du programme.

INSCRIRE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE AU CŒUR DE SON ACTION

L'énergie est un des principaux leviers d'action dans la lutte contre le changement climatique. On parle de **transition énergétique** pour désigner l'ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie sur un territoire, dans le but de réduire son impact environnemental. Autrement dit, c'est le passage d'une consommation abondante d'énergie fossile à une consommation à la fois plus sobre et fondée sur des sources d'énergie plus « propres ».

Le programme Déclics s'appuie sur le concept de maîtrise de l'énergie (MDE), qui implique le contrôle de la production, de l'approvisionnement, mais également de la consommation d'énergie. C'est une préoccupation désormais majeure au sein des territoires : elle intègre progressivement les stratégies des administrations, des entreprises, ainsi que les comportements individuels. Afin de limiter la consommation énergétique, recourir à la **sobriété** est indispensable. Au cours du XXe siècle, le rapport du Club de Rome en 1972 alertait déjà sur les limites de notre modèle économique industriel et capitaliste, basé sur une consommation croissante des ressources de la planète. Ainsi, la sobriété évoque une certaine critique de la société de consommation et du modèle de développement reposant sur la croissance du produit intérieur brut.

En France, la notion de **sobriété énergétique** est désormais inscrite dans la Loi de Transition Énergétique pour la croissance verte (LTECV) en date du 17 août 2015. **Elle peut être définie comme une démarche de modération sur les services rendus par la consommation énergétique.** On distingue souvent la sobriété de l'**efficacité énergétique**. La recherche de l'efficacité a pour but de réduire la consommation d'énergie d'un système (bâtiment, objet, usine…) à service rendu égal. Elle se mesure par le rapport de l'énergie utile (nécessaire pour les besoins du service) à l'énergie totale consommée par le système, comprenant les pertes. À l'inverse, la sobriété implique une limitation des besoins à un niveau suffisant et non superflu. Les concours de sobriété Déclics sont fondés sur cette approche.

PAR EXEMPLE

Au sein d'une pièce chauffée, l'efficacité consiste à isoler thermiquement le bâtiment ou installer une chaudière plus performante afin de maintenir la température en consommant moins d'énergie. Si on opte pour une logique de sobriété, il s'agira plus simplement de réduire la température dans la pièce.

EN QUELQUES MOTS

LA DÉMARCHE NÉGAWATT

L'association négaWatt, créée en 2001 par des experts et des praticiens de l'énergie, est l'une des premières à avoir établi une définition de la sobriété. Elle consiste ainsi à « interroger nos besoins puis agir à travers les comportements individuels et l'organisation collective sur nos différents usages de l'énergie, pour privilégier les plus utiles, restreindre les plus extravagants et supprimer les plus nuisibles ».

- **La démarche négaWatt s'appuie sur l'articulation entre la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.**
- **Le scénario négaWatt est un exercice prospectif qui envisage une transition énergétique soutenable, en s'affranchissant de l'énergie nucléaire et des énergies fossiles à l'horizon 2050.**

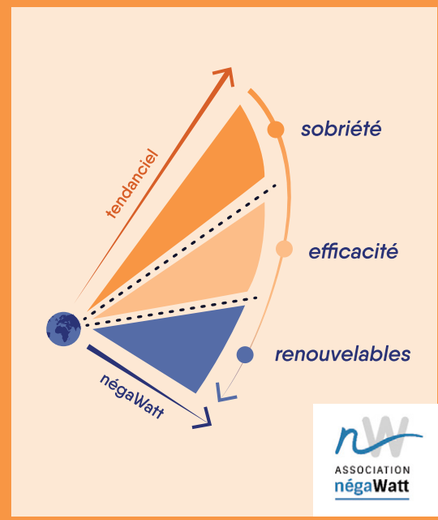

[1] Cf. synthèse du Scénario Négawatt 2011, présentée le 29/09/2011 à Paris.

PRIVILÉGIER LA DIMENSION COLLECTIVE POUR SENSIBILISER

Le programme Déclics s'appuie sur un **maillage national de partenaires** de terrain qui participent à l'animation locale du défi. Les animateurs accompagnent les citoyens dans l'évolution de leurs comportements quotidiens, qui passe par la réalisation de certains éco-gestes, en les sensibilisant à la maîtrise de l'énergie et à la sobriété énergétique. Ces deux dimensions sont développées dans un cadre **collectif** : le programme prend la forme d'un concours de sobriété dans lequel les foyers volontaires sont réunis par équipe. La participation au concours suppose un suivi régulier des **consommations énergétiques** par les usagers en réalisant régulièrement des relevés de compteurs d'électricité, de gaz et d'eau. Ces données sont intégrées à la plateforme numérique mise à disposition par le CLER « Réseau pour la Transition Énergétique ».

Coordonné à l'échelle nationale par le CLER, le programme succède au programme historique de sobriété énergétique **Familles à énergie positive** (FAEP). Depuis sa création en 2008 par l'association Prioriterre, FAEP a permis à plus 40 000 foyers de se mobiliser afin de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre et de réduire leurs factures d'énergie.

2003
Le projet « Klimaatwijken[2] » émerge en Flandre.

2007
Neuf pays européens s'accordent pour expérimenter le programme européen « Energy Neighbourhood[3] ».

2008 - 2009
L'association Prioriterre met en œuvre le projet en Haute-Savoie et lance Familles à Énergie Positive

2010 - 2011
L'initiative est étendue aux régions Rhône-Alpes et Centre. Le projet prend une dimension nationale.

2015 - 2016
Avec 130 territoires et 8 000 foyers, le défi bat les records.

2017
La coordination nationale est reprise par le CLER, appuyé par les associations Alisée et Hespul.

2019
FAEP devient Déclics.

[2] Quartiers climatiques.
[3] L'énergie dans les quartiers.

ZOOM

LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

La méthode proposée dans le cadre du concours s'appuie sur différents ressorts psycho-socio-techniques qui ont d'abord été définis par l'expérience du programme européen Energy Neighborhood. Lancée en 2003, cette approche a permis à de nombreux travaux universitaires basés sur le changement de comportement, d'alimenter et d'étayer la méthodologie des programmes citoyens de sobriété énergétique.

LA DIMENSION LUDIQUE

Elle correspond à la forme du jeu-concours en équipe. L'état d'esprit ludique et collectif est considéré comme un moteur significatif du passage à l'acte dans le processus de changement de comportement.

LA DIMENSION SOCIO-TECHNIQUE

C'est un élément déterminant du processus de changement de comportement. Il faut à la fois transmettre une culture technique aux participants relative à la thématique abordée, et la mettre en situation dans les contextes quotidiens.

LA FONCTION DU MIMÉTISME

«Je change d'autant plus facilement que je vois le changement chez l'autre » : le mimétisme est au cœur des mécanismes psychologiques de changement de comportement. La participation collective proposée par le programme favorise l'activation de ce ressort.

L'IMPORTANCE DE VALORISER LES PARTICIPANTS AINSI QUE LA NOTION DE PROGRÈS

On s'assure ainsi de porter un discours non discriminant envers les foyers participants : peu importe d'où on part, on peut tous agir à sa mesure.

L'ÉCHELON TERRITORIAL

L'ancrage territorial du défi est indispensable pour installer le changement de comportement dans la durée. Avec le programme Déclics, les participants sont plus facilement intégrés dans la dynamique de transition écologique globale de leur territoire.

LA FORMATION DE RÉFÉRENTS D'ÉQUIPE

Elle permet une nécessaire transmission de connaissances techniques qui contribuent à la mise en œuvre des objectifs, et permet aux animateurs de s'appuyer sur des référents au sein des équipes.

CHOISIR LES BONS ARGUMENTS POUR MOTIVER LES DÉCIDEURS

Pour mettre en place un concours de sobriété sur son territoire, le porteur de projet doit pouvoir convaincre toutes les parties prenantes. **L'adhésion des décideurs** est la plus importante. En effet, ce sont eux qui prendront, in fine, la décision de développer le programme, éventuellement de le financer, et surtout d'assurer la visibilité de la démarche sur le territoire. Il convient d'identifier les acteurs concernés selon le **poste occup**é au sein de la structure (élu, président, directeur, adjoint, conseiller, cadre…), et de choisir ses arguments en fonction de la **position globale** du décideur sur le sujet. Un argumentaire efficace se construit à partir d'informations factuelles illustrées de chiffres et de retombées positives vérifiables.

40 000

foyers ont participé en équipe aux défis entre 2008 et 2018

Les bénéfices apportés sont concrets et chiffrables.

Les résultats publiés chaque année permettent de mettre en valeur les **efforts** réalisés par les habitants du territoire et de se comparer avec la moyenne nationale.

La démarche est accessible à tous les habitants du territoire quelle que soit leur situation.

Les inscriptions sont ouvertes à tout un chacun : d'une part, la participation ainsi que la réalisation du défi ne nécessitent **aucun investissement**, d'autre part, les économie d'énergie sont générées par l'accomplissement des éco-gestes. L'obtention de résultats ne dépend pas du type de logement ou de la situation économique des participants.

Les résultats confirment qu'il est possible de concilier écologie et économies.

Les mesures pour agir en faveur de l'environnement sont souvent vécues comme des contraintes, synonymes de coûts importants. Cependant, les initiatives qui se développent à l'échelle locale démontrent que l'écologie n'est pas seulement punitive : la réalisation des éco-gestes ne compromet pas le **niveau de confort** des participants. La démarche Déclics permet en moyenne de réaliser 200 euros d'économie par an et par foyer.

L'action collective renforce les liens entre les habitants et leur territoire.

Les habitants d'un territoire se rassemblent autour d'un objectif commun dans un esprit ludique et collectif. Ils se rencontrent, échangent, et même nouent des liens : cela permet de renforcer la **cohésion** entre projets de territoire et citoyens. Les défis peuvent aussi susciter un engagement plus important dans la vie locale, dans sa dimension politique ou associative.

Les territoires ont un rôle essentiel à jouer face au changement climatique.

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) estime dans son cinquième rapport que « 50 à 70 % des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ont vocation à être mises en œuvre à **l'échelon infranational** ».

La sobriété gagne à intégrer les projets de territoire.

La sobriété appliquée au territoire permet d'adapter les usages aux besoins locaux et de rationaliser la consommation. Elle peut être source de retombées positives pour le territoire, notamment en terme de **création d'emploi** et d'amélioration de la **qualité de vie.**

La démarche s'inscrit dans les documents de planification territoriale.

Les résultats obtenus par l'ensemble des participants répondent aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre inscrits dans les documents de **planification territoriale.**

Les concours de sobriété favorisent la transmission et le partage des savoirs.

L'éducation et la pédagogie sont des dimensions essentielles de la réponse à apporter au changement climatique. Par exemple, mieux distinguer les faits des opinions parmi les niveaux d'informations perçus favorise la prise de décision éclairée.

Le programme multiplie les synergies territoriales entre les différents acteurs locaux.

Les partenariats entre collectivités, associations spécialisées et autres structures locales dans le portage et l'animation des défis enrichit le dialogue et la **compréhension mutuelle** entre les différents acteurs du territoire.

ZOOM

DÉCLICS EN QUELQUES CHIFFRES

Entre 2008 et 2020, plus de 40 000 foyers ont participé en équipe aux défis. Ces démarches ont permis de réaliser :

- **12 % d'économies en moyenne sur les consommations énergétiques,**
- **environ 200 euros d'économie par an et par foyer, sans investissement financier significatif,**
- **une économie d'eau de 13 % en moyenne,**
- **le tout ayant permis d'éviter l'émission de 1 400 $t_{eq}CO_2$.**

En 2019, Déclics est déployé sur 84 territoires par 37 partenaires conventionnés, pour une centaine de défis (14 associations et 23 collectivités). 2 000 foyers participent aux défis animés localement et 4 500 au total sont inscrits sur la plateforme.

RÉPONDRE AUX AUTRES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DE TERRITOIRE

Fort de l'expertise acquise avec FAEP, le CLER travaille au développement et au déploiement du programme de sobriété Déclics sur des thématiques élargies aux autres grands enjeux écologiques des territoires comme la réduction des déchets, la mobilité, ou encore l'alimentation. La plupart des structures partenaires se sont rapidement tournées vers d'autres catégories de comportements que les usages énergétiques.
En effet, afin de s'adapter aux **évolutions sociétales** et à la **complémentarité** des enjeux liés au changement climatique, elles sont de plus en plus nombreuses à souhaiter déployer le programme sur de nouvelles thématiques.

Les collectivités territoriales, par exemple, appliquent le programme dans le cadre de leurs documents de planification territoriale. Ces derniers fixent de nombreux objectifs, que ce soit en matière de transition énergétique, de gestion des déchets ou de qualité de l'air.

Pour répondre aux besoins exprimés par les structures locales et aux enjeux qu'ils rencontrent, l'animation des concours doit être adaptée pour intégrer ces nouveaux domaines. Les nouvelles compétences et connaissances techniques utiles peuvent être internalisées, en développant certaines expertises au sein de la structure, ou être recherchées à travers des partenariats avec différents acteurs du territoire. La plateforme en ligne qui accompagne les défis est dotée de **fonctionnalités transversales** qui facilitent l'adaptation à différentes thématiques. Elle est progressivement développée pour tenir compte des caractéristiques propres aux domaines complémentaires de l'énergie.

ZOOM

LES THÉMATIQUES DÉCLINÉES SUR LES TERRITOIRES

ÉNERGIE

C'est la thématique **historique** qui bénéficie d'un grand nombre de retours d'expériences et d'outils en matière d'animation. Elle demeure un moyen privilégié d'action en faveur du climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET). Les associations locales membres du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) coordonné par l'ADEME, sont, entres autres, de véritables atouts pour la réussite des défis. Pour rappel, le réseau FAIRE intègre depuis 2018 celui des Espaces Info Énergie (EIE), en tant que guichet unique de la rénovation énergétique mis en place par l'État pour conseiller les particuliers.

ALIMENTATION

Si l'alimentation fait déjà l'objet de nombreuses opérations sur certains territoires, c'est souvent dans le cadre d'évènements ponctuels. On peut toutefois identifier les animations portées par des organisations proches des réseaux de promotion de **l'agriculture biologique** (GAB et FRAB)[4], ainsi que l'opération « Le climat dans mon assiette », développée par l'association Hespul et l'agence locale de l'énergie et du climat de la métropole de Lyon.

ZÉRO DÉCHET

Historiquement portés par l'association Zero Waste France, les défis « Familles Zéro Déchet » bénéficient aujourd'hui d'une vague d'intérêt citoyen et médiatique très importante, et d'une **popularité** croissante dans le cadre du programme Déclics. Le mode de vie zéro déchet attire particuliers et réseaux engagés d'acteurs (associations, porteurs de projets, entreprises...). Le concours consiste à promouvoir éco-gestes et modes de consommation responsables, dans le but de réduire la production de déchets des participants. Par ailleurs, les objectifs de réduction des déchets ménagers, d'orientation vers le recyclage ou de valorisation organique, inscrits dans la loi LTECV, sont des exigences légales majeures dans le cadre des politiques locales de préservation de l'environnement.

MOBILITÉ

Des défis mobilité sont déjà pratiqués par quelques territoires compétents, essentiellement les intercommunalités et les régions, en tant qu'autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Les intercommunalités peuvent inscrire le programme Déclics dans le cadre de leurs plans de déplacements urbains (PDU)[5]. Cette démarche de planification permet d'élaborer un projet global en matière de mobilité. À ce titre, la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 réforme le cadre général des **politiques de transport** et intègre les enjeux environnementaux. Le défi mobilité peut s'appuyer sur un partenariat avec l'exploitant de transport local, notamment en terme de moyens matériels (prêt de vélo électriques, réduction sur les titres de transport...).

[4] Groupement des Agriculteurs Biologiques et Fédération Régionale d'Agriculture Biologique.

[5] Les plans de mobilités, couvrant l'ensemble du territoire, remplacent les PDU à compter du 1er janvier 2021.

ILS L'ONT FAIT !

BORDEAUX MÉTROPOLE ASSOCIE CITOYENS ET ACTEURS DU TERRITOIRE À LA CONSTRUCTION D'UN DÉFI ALIMENTATION

Située au bord de la Garonne, la Maison Éco-citoyenne est une structure métropolitaine dédiée à l'accompagnement des citoyens vers la transition énergétique et écologique. À la fois centre de ressources, espace de partage et d'échanges, lieu de programmation d'ateliers et de conférences, et espace d'exposition, la structure anime également des défis écologiques à destination des citoyens de la métropole : le défi Foyers à énergie positive et le défi anti-gaspi « Foyers zéro déchet ». Afin de développer sa compétence d'accompagnement aux **changements des comportements**, Bordeaux Métropole a décidé d'élargir ses défis à de nouvelles thématiques, dont l'alimentation fait partie. À cet effet, elle s'est inspirée d'enquêtes menées auprès des citoyens pour connaître leurs attentes et a décidé d'associer les **principaux acteurs du territoire** en matière d'alimentation à l'élaboration du défi. Les enquêtes ainsi que deux ateliers de construction menées avec les acteurs du Conseil Consultatif de gouvernance alimentaire durable (CCGAD) ont permis de définir les besoins suivants :

- ✓ Répondre à la fois à des enjeux économiques, environnementaux, sanitaires et sociaux et à l'engouement pour les produits locaux, de saison, biologiques,
- ✓ Accompagner les mangeurs dans de nouvelles démarches de consommation (local, saison, qualité, zéro déchet…),
- ✓ Lever les freins en termes d'accessibilité géographique et financière,
- ✓ Offrir une meilleure information sur l'offre alimentaire de produits de qualité,
- ✓ Offrir une meilleure information sur l'offre alimentaire et les initiatives alimentaires locales,

- ✓ S'inscrire dans une démarche inclusive pour toucher la plus grande diversité des publics,
- ✓ Offrir une approche systémique de l'alimentation : achats, cuisine, jardin, compost…

Le défi alimentation tel qu'il est envisagé permettra à chacun d'opérer un bilan de ses pratiques alimentaires, de faire connaître ses forces et ses faiblesses sur différents aspects de ses pratiques (mode de consommation, gaspillage, qualité des produits choisis…).

Un accompagnement **personnalisé** sera proposé tout au long du défi grâce à des ressources pédagogiques, des défis hebdomadaires, des infographies et des ateliers. Des réflexions devront également être amorcées avec les acteurs du territoire (CCAS, centres sociaux…) afin de voir comment proposer ce défi aux publics les plus fragiles.

02 DIMENSIONNER SON PROJET DE TERRITOIRE

Différentes questions doivent être envisagées le plus amont possible, afin d'assurer le bon déroulement des défis, dans la mesure où elles vont influencer le format et la nature de l'opération. Les ressources techniques, humaines et budgétaires font l'objet de ce chapitre, les ressources matérielles seront abordées par le chapitre suivant. Les résultats d'une première expérience permettent généralement de mieux cerner les besoins en terme de ressources et de temps nécessaires.

PRÉCISER SES BESOINS ET RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX TERRITORIAL

Lorsque la décision est effectivement prise de porter le programme sur le territoire, la première étape consiste à évaluer son besoin. La structure commence par déterminer le type de défi qu'elle souhaite mettre en place (énergie, déchet, alimentation…) en fonction de ses **compétences**. Par exemple, les associations spécialisées dans le conseil aux particuliers dans le domaine de la transition et de la rénovation énergétique, telles que les ALEC ou les membres du réseau FAIRE, vont naturellement s'orienter vers un défi énergie. Néanmoins, ces mêmes structures peuvent également opter pour un défi mobilité : dans ce cas, il est nécessaire de réaliser un état des lieux du territoire afin d'identifier les structures compétentes susceptibles de participer à l'animation du défi. Plus largement, connaître et comprendre la diversité du réseau des acteurs composant **l'écosystème local** peut favoriser l'ancrage territorial du programme et créer du lien entre les différentes structures. À cet effet, il est utile de distinguer :

Les acteurs qui pourraient directement contribuer à l'animation

Associations spécialisées dans la thématique concernée et qui organisent déjà des rencontres et des ateliers.

Les initiatives existantes qui pourraient constituer des temps forts du défi

Par exemple, en prenant contact avec les services de la collectivité ou de ses prestataires afin de prévoir la visite d'un centre de tri des déchets, d'une station d'épuration, ou encore d'une unité de méthanisation.

Les structures capables de sensibiliser certains publics

Tels qu'Emmaüs, les bailleurs sociaux, ou encore les centres communaux d'actions sociale (CCAS) : ce sont de véritables atouts pour réussir l'étape du recrutement. En effet, un maillage dense du réseau de partenaires permet de mobiliser efficacement une plus large diversité de potentiels participants.

Ainsi, il s'agit de mettre en relation les habitants d'un territoire qui participent à un défi et le réseau d'acteurs engagés sur ce même territoire : associations, commerçants, centres spécialisés… Cela permet d'intégrer le défi dans une **mobilisation citoyenne** plus large et de donner de la cohérence et de la visibilité au mouvement dans son ensemble.

ZOOM

LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Réaliser une cartographie de l'ensemble des acteurs susceptibles de participer au projet nécessite au préalable d'avoir une bonne connaissance du territoire. Ces quelques informations peuvent faciliter l'identification des acteurs de terrain, de leurs rôles, de leurs attentes, de leurs points de vue, de leurs projets, de leurs intérêts, de leurs savoirs, afin de repérer les dynamiques en cours et les capacités d'innovation.

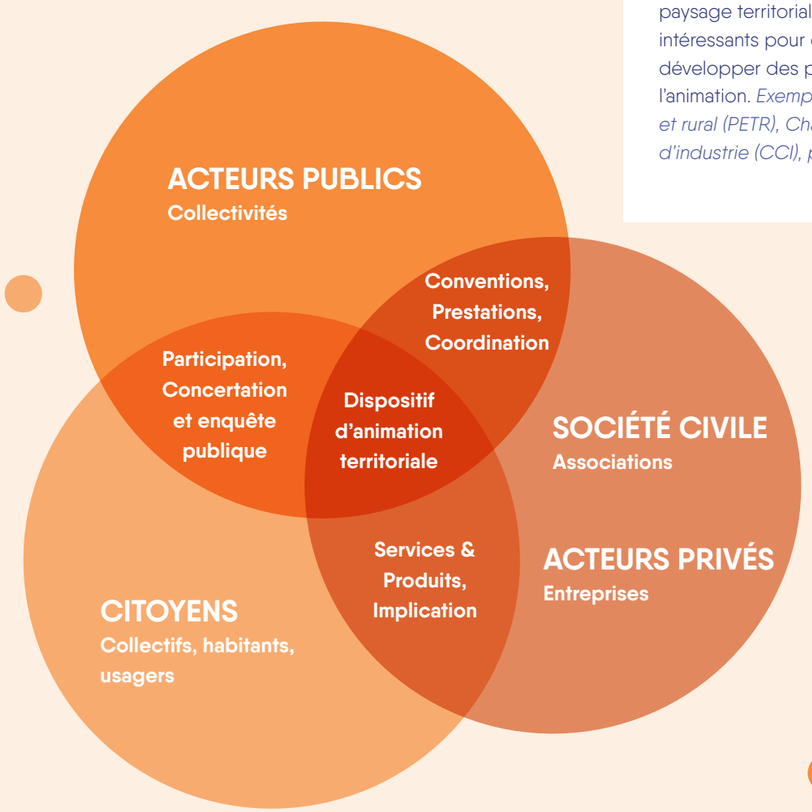

LES ACTEURS PUBLICS

| Les collectivités territoriales et les intercommunalités
Ce sont des acteurs incontournables pour la mise en œuvre du programme : elles ont des compétences variées en matière d'environnement et d'énergie (les régions sont compétentes en matière d'aménagement du territoire, les métropoles en matière d'assainissement et eau, de déchets des ménages, de maîtrise d'énergie, ou encore de pollution de l'air...) et sont en capacité de **piloter** un grand nombre de défis sur le territoire concerné. *Exemples : communes, communautés d'agglomération, départements.*

| Les établissements publics
À caractère administratif ou industriel et commercial, ces opérateurs remplissent une mission d'intérêt général. Bien intégrés au sein du paysage territorial, ce sont des potentiels **relais** intéressants pour élargir le recrutement ou pour développer des partenariats dans le cadre de l'animation. *Exemples : pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), Chambres de commerce et d'industrie (CCI), parcs naturels...*

LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

| Les associations d'animation territoriale
Créées par les collectivités territoriales et leurs groupement, leur but est de conduire des activités d'intérêt général pour favoriser la transition écologique au niveau local (transition énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre...). Elles disposent de compétences adaptées à l'animation et l'accompagnement des participants. *Exemple : les Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC).*

| Les associations de gestion et de protection
Un quart des associations françaises se donne pour mission la gestion et la protection de l'environnement (réserves naturelles, espèces protégées...). Ces associations sont souvent reconnues comme des **interlocuteurs** crédibles des pouvoirs publics ou des collectivités locales pour leur expertise. Les rencontres proposées au public peuvent constituer des temps fort des défis. *Exemples : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).*

| Les associations de sensibilisation et d'éducation
Activités de l'ordre de la promotion, de l'éducation, de l'information en matière environnementale. Elles représentent près de la moitié des associations. Les rencontres proposées au public peuvent constituer des temps fort des défis. *Exemple : les Centres permanents de l'initiation à l'environnement (CPIE).*

| Les associations de consommateurs
Ce sont des citoyens qui se rassemblent pour **défendre** des droits ou des points de vue liés à l'environnement (lutte contre les OGM, promotion de l'agriculture et de l'alimentation Bio...). Les rencontres proposées au public peuvent constituer des temps fort des défis. *Exemple : Bio Consom'Acteurs.*

| Les associations d'observation et d'étude
Centrées sur l'observation et **l'étude** d'un groupe d'espèces ou d'un environnement spécifique. Les rencontres proposées au public peuvent constituer des temps fort des défis. *Exemple : Groupe d'Étude des Cétacés de Méditerranée (GECEM).*

| Les associations de plaidoyer
Elles sont souvent bien connues du grand public car elles agissent sur le devant de la scène. Dans le secteur associatif, le plaidoyer est la **défense d'une opinion**, d'une cause ou d'un groupe. Il est le reflet du projet associatif. Les rencontres proposées au public peuvent constituer des temps fort des défis. *Exemple : Réseau Action Climat.*

| Les associations militantes
Reconnues pour leurs interventions militantes partisanes et leurs actions de protestation directes. Les rencontres proposées au public peuvent constituer des temps fort des défis, mais certaines actions militantes sont susceptibles de ne pas remporter l'adhésion de l'ensemble des participants. *Exemple : Greenpeace.*

| Les associations d'écologie politique
Il s'agit de diverses sensibilités qui ont décidé d'investir la scène politique pour faire passer leurs idées et influer sur les décisions. *Exemple : Fondation de l'écologie politique.*

LES ACTEURS PRIVÉS

| Les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS)
Le concept d'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de **solidarité** et d'**utilité sociale**. Depuis la loi ESS du 31 juillet 2014, il incombe aux Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) de publier et tenir à jour la liste des entreprises de l'ESS. Ces dernières sont de potentiels relais intéressants pour élargir le recrutement ou pour développer des partenariats dans le cadre de l'animation. *Exemple : Solagro.*

| Les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)
Entreprises coopératives qui ont pour objet la production ou la fourniture de biens ou de services **d'intérêt collectif** et qui présentent un caractère d'utilité sociale. Les SCIC sont de potentiels relais intéressants pour élargir le recrutement ou pour développer des partenariats dans le cadre de l'animation. *Exemple : Enercoop.*

CONSTITUER UN COMITÉ DE PILOTAGE

Un concours de sobriété est un projet partenarial qui nécessite l'implication de différentes parties prenantes. Le comité de pilotage doit fixer les grandes **orientations** du projet : calendrier, nombre d'équipes, moyens de communication, structures relais, nombre d'animateurs dédiés… La répartition des rôles et des responsabilités dans le portage et la coordination du projet sur un territoire peut être établie comme suit :

Une collectivité motrice et coordinatrice

qui organise et finance un ensemble d'actions et de parties prenantes avec une approche globale des démarches d'accompagnement au changement de comportement. Elle peut choisir d'internaliser tout ou partie des actions nécessaires au programme.

Une structure associative ancrée et force de proposition

sur le territoire qui réalise des actions de sensibilisation et d'accompagnement grand public. Elle permet de faire le lien entre la collectivité qui soutient son initiative et d'autres associations actives sur le territoire.

Des structures relais (communes, associations, écoles…)

qui diffusent largement le programme auprès des publics qu'elles côtoient et facilitent le recrutement des participants. Ces structures peuvent aussi ponctuellement participer aux temps forts des défis (ateliers, visites, événement de clôture…).

Ces modèles sont donnés à titre **indicatif** et n'épuisent pas la diversité de contextes et de particularités. De toute évidence, le porteur de projet doit s'entourer de partenaires prêts à apporter leur soutien au lancement et à l'animation de l'opération sur le territoire concerné. Dans ce sens, il peut s'avérer pertinent de constituer un ou **plusieurs cercles de pilotage** du programme en fonction des échelles territoriales. Par exemple, une communauté de communes décide de mettre en place le programme Déclics sur son territoire. Elle va constituer un comité de coordination intercommunal réunissant plusieurs parties prenantes volontaires. Chaque partenaire du comité d'organisation intercommunal pourra également constituer un comité de pilotage à l'échelle locale. Le fait d'acquérir une vision large des structures qui portent le programme Déclics aux niveaux régional et national permet de mieux se coordonner sur un même territoire.

POINT DE VIGILANCE

LA RÉPARTITION DES RÔLES À CHAQUE ÉTAPE

L'exemple suivant présente le cas d'une association régionale qui coordonne des défis sur différentes communes de son territoire. L'association régionale accompagne les structures associatives locales dans l'animation de leurs défis respectifs. L'objectif est de valoriser le potentiel des acteurs à chaque étape du programme.

LES ÉTAPES CLÉS	QUI S'EN CHARGE ?
Évaluation des besoins. Période recommandée : de juillet à août (année N-1)[6].	**L'association régionale** décide de porter le programme sur son territoire et détermine le type de défi qu'elle souhaite mettre en place en fonction de ses compétences.
État des lieux territorial. Période recommandée : de septembre à décembre (année N-1).	**L'association régionale** réalise un état des lieux des atouts du territoire pour les défis et identifie les structures compétentes susceptibles de participer à la mise en œuvre du programme à ses côtés.
Constitution du comité de pilotage. Période recommandée : de septembre à décembre (année N-1).	**L'association régionale** constitue un comité de pilotage pour coordonner Déclics sur l'ensemble du territoire. Les missions de coordination, d'animation, de financement et de relais sont réparties entre les différents acteurs.
Définition du projet. Période recommandée : de janvier à mai (année N).	**Le comité de pilotage** définit les éléments importants du projet : un budget, la durée du défi, des objectifs en terme de nombre de participants ainsi que les modalités de communication et d'accompagnement.
Financement du projet. Période recommandée : de janvier à mai (année N).	**Le Conseil régional et la Métropole** du territoire financent le projet.

[6] L'année N correspond à la période au cours de laquelle le défi est lancé, généralement entre mi-novembre et mi-mai.

LES ÉTAPES CLÉS	QUI S'EN CHARGE ?
Prise en main et adaptation des outils. Période recommandée : de mai à juillet (année N).	**Le CLER** met à disposition une boîte à outil dans le cadre de la coordination nationale. La personnalisation des supports et leur édition sont à la charge de **l'association régionale.**
Formation des animateurs des défis. Période recommandée : de mai à juillet (année N).	**L'association régionale** avec l'appui du **CLER** anime une réunion de cadrage et de formation pour **les animateurs locaux.** Cette formation permet la prise en main du projet, de ses étapes clés et des outils disponibles.
Mobilisation des habitants du territoire. Période recommandée : de septembre à octobre (année N).	**Les animateurs locaux** font appel à des structures relais (**communes** et **écoles** principalement) afin de porter le programme à la connaissance des habitants du territoire et du milieu scolaire. **Les animateurs locaux** procèdent au recrutement et identifient des référents dans les équipes.
Formation des référents d'équipe. Période recommandée : novembre (année N).	**Les animateurs locaux** forment les référents d'équipe avec l'appui de **l'association régionale.**
Lancement officiel des défis sur le territoire. Période recommandée : novembre (année N).	**Les animateurs locaux** mettent fin à l'inscription et commencent leurs défis respectifs. La durée totale du défi est de 6 mois, entre mi-novembre et mi-mai de l'année suivante.
Suivi des consommations et appui aux référents. Période recommandée : tout au long du défi (année N à N+1).	**Les animateurs locaux** procèdent au suivi des consommations et appuient les référents auprès de leurs équipes.
Animations mensuelles. Période recommandée : tout au long du défi (année N à N+1).	**Les animateurs locaux** font intervenir **des associations spécialisées** dans les différents temps d'animation : conférences, ateliers et visites de site.
Animation de mi-parcours. Période recommandée : février (année N+1).	**Les animateurs locaux** réalisent l'animation de mi-parcours.
Diffusion des résultats et cérémonie de clôture. Période recommandée : mi-mai (année N+1).	**Les animateurs locaux** organisent un événement de clôture et présentent les résultats.

LES ÉTAPES CLÉS	QUI S'EN CHARGE ?
Bilan et préparation de la saison suivante. Période recommandée : de mai à juillet (année N+1).	**Le comité de pilotage** se réunit pour faire un point sur l'édition passée et identifier des axes d'amélioration pour la saison suivante. **L'association régionale** avec l'appui du **CLER** met à jour les différents outils.
Temps d'échange sur le périmètre national. Période recommandée : juin à septembre (année N+1).	Le **CLER** propose des temps d'échanges entre les territoires qui déploient le programme sur le territoire national. L'objectif est de favoriser les mutualisations et transferts d'expériences, la bonne émulation territoriale, l'évolution de la méthodologie, ainsi que le développement progressif de nouvelles fonctionnalités sur la plateforme.

DÉFINIR UN BUDGET ET FINANCER LE PROGRAMME

L'animation locale

Les coûts de l'animation locale sont très variables d'un territoire à l'autre. Ils dépendent de plusieurs facteurs : du **nombre d'équipes et de participants**, de la **durée** de l'action, du dimensionnement de **l'accompagnement humain** (temps consacré par les animateurs), de la méthodologie **d'animation** (organisation d'ateliers, d'événements, de visites de site…) et de la mise à disposition de **matériel** (petits équipements de mesure, supports pédagogiques…). Si l'échelle de participation envisagée est généralement proportionnelle à la taille du territoire et au nombre d'habitants, certaines structures préfèrent volontairement restreindre le nombre de participants afin de développer un accompagnement plus qualitatif.

En moyenne, selon les retours d'expérience consolidés depuis les premiers défis Familles à énergie positive, le coût global de l'animation locale se situe aux alentours de 150 €/foyer, soit environ 1 000 €/équipe (constituées en général de 5 à 10 participant·es).
Ces estimations peuvent varier en fonction de la participation visée et du niveau d'accompagnement proposé. Ainsi, certains coûts fixes peuvent être relativisés selon le nombre de participant·es ou du niveau de mutualisation avec d'autres actions.

La coordination nationale

De plus, aux modalités de financement de l'animation locale, s'ajoute la contribution au déploiement du programme national porté par le CLER. Celui-ci a fait le choix de porter le programme de sobriété en tant que Programme d'Intérêt Général. Proposer aux collectivités et aux associations d'intégrer cette **initiative à but non-lucratif** dans leur périmètre de soutien aux démarches accompagnant la transition énergétique territoriale permet de faciliter la mutualisation et la péréquation des coûts de développement et d'animation, et favorise la synergie d'expérience entre les acteurs de la transition.

150 €
de coût global d'animation par foyer (estimation moyenne)

Solutions de financement

Des solutions de financement sont possibles : les défis participent à une démarche **d'intérêt général** sur le territoire, et à ce titre, sont susceptibles de susciter l'intérêt de financeurs publics mais également privés.

- **L'Union Européenne :** la stratégie européenne pour l'environnement est un outil de subvention et **d'appels à projets** à destination des projets de conservation de la nature, d'information sur l'environnement et de technologie environnementale. Parmi les programmes envisageables, on distingue notamment les fonds FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural) et LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) pour les innovations en milieu rural, le Fonds Social Européen (FSE) en matière de projets luttant contre les discriminations et l'exclusion, ou encore le programme LIFE (instrument financier pour l'environnement) concernant l'environnement et le climat. L'autorité nationale de gestion pour l'attribution de ces fonds est souvent la région.

- **L'ADEME** (Agence de la transition écologique) propose des dispositifs d'aide financière et des **appels à projets** pour des initiatives en matière d'environnement et de maîtrise de l'énergie.

- **Les agences et directions régionales** (ARS : agences régionales de santé, DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement…) ont des **programmes spécifiques** pour financer certains projets.

- **La Banque des Territoires** (direction de la Caisse des dépôts et consignations) peut aider à financer un projet de territoire en matière de **transition écologique.** Le changement climatique, la mobilité et l'énergie sont, entre autres, des domaines d'intervention prioritaires.

- **Les conseils régionaux et départementaux :** les régions ont des compétences renforcées concernant l'aménagement et le développement durable sur leur territoire, la protection de la biodiversité, le climat, la qualité de l'air et l'énergie. À ce titre, une association peut obtenir une **subvention**, notamment pour des actions de sensibilisation et d'éducation comme le programme Déclics.

- **Les sénateurs et députés du territoire :** par leur **réserve parlementaires,** ils soutiennent des investissements de proximité décidés par des collectivités locales et des activités menées par des associations.

- **Les fondations privées** peuvent être réceptives aux thématiques portées par les défis.

CONSEIL PRATIQUE

CHOISIR UN CONTRAT ADAPTÉ

Les relations entre le porteur de projet et les autres parties prenantes doivent être détaillées au sein d'un montage contractuel approprié. Les principaux contrats applicables, entre logique de commande et logique de soutien, sont les suivants :

- **Subvention : les associations peuvent solliciter des subventions auprès de collectivités pour soutenir un projet d'intérêt général préalablement défini. Ce partenariat permet de valoriser l'action portée et de s'inscrire dans le projet associatif. Par ailleurs, cette modalité favorise la relation de confiance entre les partenaires et apparaît comme plus souple que le marché.**

- **Marché public de service : marché conclu avec des prestataires qui a pour objet la réalisation de prestations de services et qui nécessite de procéder à une mise en concurrence. Les personnes publiques ont une position de commanditaire vis-à-vis des associations qui vont réaliser la prestation demandée. C'est une tendance qui se généralise, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des PCAET par les intercommunalités.**

- **Prestation bénévole : le bénévolat implique de réaliser un travail non rémunéré et librement consenti. Par exemple, les porteurs de projets qui ont peu de moyen peuvent solliciter des associations bénévoles ou des collectifs afin de participer à l'animation.**

À SAVOIR : lorsque la procédure est infructueuse, en cas d'urgence particulière ou lorsque le montant est inférieur aux seuils de procédure et de publicité européens, le marché peut être passé sans publicité ni mise en concurrence préalable (article L2122-1 du code de la commande publique). Toutefois, un seul opérateur économique peut alors être contacté pour devis.

[7] Les seuils de procédure et de publicité correspondent à la valeur du marché au-delà de laquelle une procédure formalisée est obligatoire. Ces seuils sont révisés tous les deux ans par la Commission européenne.

- **Les entreprises du territoire** sont également susceptibles d'aider financièrement des projets d'éducation à l'environnement.

ASSOCIER LA DÉMARCHE À UNE STRATÉGIE PLUS GLOBALE

Inscrire le programme au sein d'une stratégie ou politique globale sur le territoire apporte **clarté et cohérence** aux différentes actions qui y sont menées. Les résultats obtenus grâce aux défis pourront alimenter le bilan relatif à la feuille de route préalablement définie.

Les collectivités locales ont la possibilité d'associer la démarche à la réalisation des objectifs de leurs documents de **planification territoriale.** La planification est un exercice prospectif qui consiste à proposer une stratégie de développement territorial en fonction des spécificités du territoire concerné. Les objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sont dorénavant incontournables dans les documents de planification, au même titre que la maîtrise de l'énergie, la préservation de la biodiversité et la protection des ressources naturelles. De ce fait, l'objectif de réduction des émissions de GES auquel contribue le programme Déclics, peut être décliné dans le cadre des documents d'urbanisme (ScoT[8], PLU[9]) : l'article L110 du code de l'urbanisme en fait notamment un principe afin de guider l'usage des sols. Autre levier majeur de réduction des émissions de gaz à effet de serre : le **Plan climat air énergie territorial.** Il incombe aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants depuis 2015. Il est la pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air dans les territoires. Les collectivités qui portent Déclics sur leur territoire l'inscrivent majoritairement dans leur PCAET.

Certaines démarches **volontaires** sont aussi à disposition des collectivités pour compléter le Plan Climat : le schéma directeur des énergies (SDE), l'Agenda 21 (projet de développement durable à l'échelle d'un territoire), la Convention des Maires pour l'Énergie et le Climat (mouvement européen associant les autorités locales et régionales pour le climat), le réseau TEPOS (territoires à énergie positive), les TEPCV (territoires à énergie positive pour la croissance verte), les TZDZG (territoires zéro déchet, zéro gaspillage)…

De leur côté, les autres structures ont également la possibilité de définir une stratégie afin d'encadrer leur engagement, ou de coordonner les défis avec le PCAET mis en place par l'intercommunalité sur le territoire d'action.

[8] Schéma de cohérence territoriale.

[9] Plan local d'urbanisme.

EN QUELQUES MOTS

LE RÉSEAU TEPOS

Le réseau TEPOS a été créé par le CLER en 2011, d'une initiative conjointe avec six territoires pionniers et six acteurs locaux. Il réunit les territoires qui visent la couverture de leurs besoins énergétiques, après les avoir réduit au maximum, par les énergies renouvelables locales, selon les trois principes de la démarche Négawatt : sobriété énergétique, efficacité énergétique et énergies renouvelables. Les territoires TEPOS s'engagent pour la réappropriation des questions d'énergie par l'ensemble des citoyens, élus et acteurs socio-économiques, ainsi que pour la mise en œuvre d'actions concrètes de réduction des consommations d'énergie.

Pour répondre à ce dernier objectif, certains membres du réseau tel que le Pays Terres de Lorraine, ont choisi de mettre en place des concours de sobriété Déclics.

100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

ILS L'ONT FAIT !

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES OBTIENT UNE SUBVENTION EUROPÉENNE POUR FINANCER SON PREMIER DÉFI

La communauté d'Agglomération de Saintes a organisé pour la première fois un défi Déclics sur son territoire en 2019-2020. 40 familles se sont donc engagées doublement à limiter leur consommation énergétique tout en diminuant la quantité de déchets générés. Retenue parmi 35 autres territoires candidats, la Communauté d'Agglomération est notamment lauréate de l'appel à projet «TEPOS» en 2017. Cette distinction lui permet de bénéficier d'une aide financière de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'ADEME, pour mettre en place un plan d'actions visant à réduire de façon significative la consommation du territoire, objectif auquel les défis Déclics peuvent répondre, et augmenter la production locale d'énergie renouvelable.

La collectivité a également réussi à obtenir une subvention européenne pour financer son premier défi à hauteur de 80 %. Le LEADER est un axe du FEADER qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. Pour être éligible, le projet doit notamment faire l'objet d'un autofinancement minimum de 20 % du montant total éligible du projet.

ILS L'ONT FAIT !

LA MRES ALLIE SAVOIR-FAIRE ET EXPÉRIENCE DE RÉSEAU POUR COORDONNER ET ACCOMPAGNER L'ANIMATION DES DÉFIS DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) est un réseau associatif régional qui rassemble 117 associations (47 000 adhérents), agissant pour la protection de la nature et de l'environnement, l'éducation au développement durable, la défense et la promotion des droits humains et de la citoyenneté. C'est un lieu **emblématique** de la Métropole européenne de Lille, en tant qu'espace d'accueil des activités des associations adhérentes et d'accompagnement des citoyens. La MRES anime dans la métropole lilloise, des défis Familles à énergie positive depuis 2014, et des défis Zéro Déchet depuis 2017. Elle coordonne également l'ensemble des acteurs de la Région Hauts-de-France dans l'animation de leurs défis respectifs : partage des outils, transmission des informations, conseils et formations… La Région bénéficie d'un **tissu associatif** historique qui permet de multiplier les partenariats avec diverses structures-relais susceptibles de diffuser largement le programme.

La diversité des défis et des problématiques dans les territoires implique de pouvoir s'adapter en permanence aux différents besoins. Majoritairement présente lors des évènements de lancement, de clôture et de formation des référents, la MRES n'hésite pas à se déplacer pour aider les structures qui n'ont pas la capacité de porter le programme dans sa globalité.

03

PRENDRE EN MAIN ET MAÎTRISER LES OUTILS

Le développement d'un projet s'accompagne nécessairement d'un panel d'outils spécifiques et performants dont la maîtrise est essentielle afin de mettre en œuvre le projet dans les meilleures conditions.

Ce chapitre présente l'ensemble des outils incontournables du programme Déclics.

DIVERSIFIER LES OUTILS ET SUPPORTS D'ANIMATION

La démarche doit être **visible**, que ce soit lors de la phase primordiale du recrutement des participants, ou pour faire connaître le programme à l'occasion de rencontres, de salons ou autre événement sur le territoire. À cet effet, on peut mentionner les supports de communication traditionnels tels que les dépliants, les brochures, les affiches ou encore les kakemonos.

Par ailleurs, chaque participant doit être correctement équipé pour pouvoir réaliser le défi dans les meilleures conditions. Il est recommandé aux structures de se fournir en **kits de démarrage,** composés différemment selon la thématique du concours : on trouvera par exemple des wattmètres pour le défi énergie et des balances ou encore des composteur pour la thématique déchets. Le kit de démarrage doit également contenir des **supports pédagogiques** à destination des participants. C'est indispensable pour être cohérent avec l'objectif de sensibilisation du programme. Pour cela, il peut être judicieux de s'appuyer sur les nombreux outils déjà créés pour l'organisation de défis (guides, tutoriels, films...). Ils sont généralement transposables d'une thématique à l'autre. C'est un gain de temps qui permet également de ne pas consacrer une part trop importante du budget dans la réalisation de nouveaux supports. Toutefois, il faut veiller à sélectionner les versions les plus récentes ou à actualiser les contenus.

ZOOM

LES GUIDES THÉMATIQUES

Les guides pratiques recensant l'essentiel des éco-gestes relatifs aux différentes thématiques des défis sont disponibles sur la plateforme en ligne et sont régulièrement actualisés.

S'APPROPRIER LA PLATEFORME DÉCLICS

Le CLER a développé, en partenariat avec son partenaire technique Hespul, une plateforme numérique : celle-ci regroupe plusieurs fonctionnalités permettant d'outiller l'animation du concours et d'encadrer la participation des citoyens. Un **accès administrateur** est ouvert à chaque animateur sur son territoire. S'ils le souhaitent, les coordinateurs peuvent eux aussi disposer d'un accès. Des améliorations et des **développements continus** sont assurés par le CLER et l'association Hespul.

La plateforme est l'outil indispensable pour faire le lien entre les structures animatrices et les participants aux défis. Elle permet à chaque territoire de proposer du **contenu spécifique** et présente les fonctions suivantes :

À la disposition des particuliers

- L'inscription à la plateforme n'est pas conditionnée à la participation à un défi : il est en effet possible de créer un compte afin de suivre sa **consommation individuelle** ou simplement s'informer sur le programme.
- Chaque inscrit a accès à un **espace personnel**.
- Pour participer à un défi, il suffit de sélectionner celui qui correspond à son territoire et de compléter un formulaire d'inscription.
- Tous les inscrits peuvent ensuite créer leurs propres compteurs en ligne (électricité, eau, gaz...) afin d'assurer le suivi des consommations. Ces compteurs pourront être utilisés dans le cadre des défis locaux ou pour assurer un suivi personnel.

À la disposition des animateurs

- Chaque territoire a la possibilité de **personnaliser** sa page d'accueil et de faire apparaître son **identité visuelle** et celle de ses partenaires.
- Les animateurs peuvent communiquer avec les participants et suivre l'évolution de leurs données de consommation.
- Les animateurs ont la possibilité de proposer des **évènements** et de diffuser des fils d'actualité.

Pour l'ensemble des utilisateurs

- Une **communauté d'échanges** est disponible pour faciliter la communication.
- Des actualités sur la sobriété énergétique en général et sur le défi Déclics en particulier sont régulièrement transmises.
- Des tutoriels sont disponibles pour faciliter la prise en main de la plateforme.

POINT DE VIGILANCE

LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Entré en vigueur en France le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) définit des règles relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et des règles relatives à la libre circulation de ces données.

Le RGPD concerne **toute structure** (entreprise, collectivité, association…) qui recueille des données personnelles, autrement dit toute « information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable » (nom, prénom, adresse électronique, localisation, numéro de carte d'identité, photo…).
Le CLER assure la conformité du traitement automatisé des données personnelles dans le cadre de la plateforme Déclics avec le RGPD en mettant notamment en oeuvre les actions suivantes :

CONSENTEMENT ET INFORMATIONS

L'utilisateur et lui seul doit autoriser l'accès à ses données. C'est pourquoi la base juridique du traitement de données personnelles dans le cadre de la plateforme Déclics est le consentement que les utilisateurs donnent à ce traitement. Les conditions générales d'utilisation (CGU) informent l'utilisateur au moment de son inscription, que les données personnelles qu'il communique par le biais des formulaires en ligne sont destinés à l'usage exclusif du CLER et de ses partenaires. En acceptant les CGU, l'utilisateur consent au traitement de ses données. L'utilisateur est également informé qu'il bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données concernées ainsi qu'un droit d'opposition au traitement de ces données.

MESURES DE SÉCURITÉ

Toutes les mesures de sécurité sont prises pour limiter l'accessibilité des fichiers à des tiers. Les données sont conservées durant toute la durée de l'utilisation et l'exploitation des comptes usagers. Elles sont supprimées dans un délai de 3 ans dès la clôture du compte utilisateurs au sein du site Déclics, ou dès la réception par le CLER d'une demande expresse de son ou sa propriétaire.

REGISTRE DES TRAITEMENTS

Dans le but d'assurer une information effective des traitements des données à caractère personnel nécessaires au fonctionnement de la plateforme Déclics, le CLER met à disposition la déclaration inscrite dans son registre de traitement. Celle-ci peut être communiquée sur demande auprès du délégué à la protection des données du CLER.

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPD)

Le CLER a identifié un délégué à la protection des données pour mener à bien l'ensemble des actions de conformité du programme Déclics au RGPD. Cette fonction n'est pas obligatoire mais elle est recommandée si un gros volume de données est traité.

EXPLOITER LES DONNÉES DE CONSOMMATION

Le module consacré au suivi de consommation constitue le cœur de la plateforme. Il alimente en données de consommation le défi et permet d'obtenir des **statistiques** et des représentations **graphiques** des résultats. Qu'il s'agisse de suivre sa consommation énergétique ou de peser ses déchets, la démarche est la même :

La prise en compte préalable d'une période de référence
La consommation est relevée juste avant le défi ou s'appuie sur des données mentionnées par des factures plus anciennes, par exemple. Cette étape permet de comparer sa consommation habituelle avec les résultats du défi. En outre, l'outil en ligne est également conçu pour comparer les consommations sur plusieurs années. Cette phase permet aussi aux équipes d'engager une première réflexion sur leurs habitudes de consommation et les éco-gestes qu'elles vont pouvoir mettre en place.

Le relevé régulier des données de consommation pendant le défi. Cela permet de suivre en direct les variations de sa propre consommation en fonction de l'accomplissement des éco-gestes. Chaque animateur de défi dispose d'un accès à un espace dans lequel il retrouve les progressions et les résultats des participants de son territoire, ainsi que des graphiques produits automatiquement et configurables. À la fin du défi, les équipes sont invitées à poursuivre le suivi de leur consommation pour inscrire durablement la pratique.

Si le chiffre est central, il ne doit pas pour autant devenir une contrainte, et le défi ne peut se réduire au relevé de consommation. Ce support doit également pouvoir être perçu comme un outil de sensibilisation, au regard de sa capacité à influencer la consommation individuelle. En matière de **consommation énergétique** et de compteur électrique, il est important de maîtriser quelques paramètres techniques :

[10] Système de chauffage dépendant d'un système collectif.

- **Les conditions météorologiques,** qui influencent les résultats, sont prises en compte par le module. Comparer simplement deux factures énergétiques d'une année sur l'autre n'est pas suffisant car l'hiver précédent peut avoir été plus froid ou plus chaud que celui de l'année actuelle ; cela impacte les consommations énergétiques (chauffage et eau chaude) sans être représentatif des efforts et économies réalisées par les écogestes.

- **La plateforme distingue la notion de « compteur physique »** qui désigne le compteur que les particuliers ont physiquement au sein de leur logement, de celle de « compteur fictif », qui représente le compteur créé sur Déclics pour assurer le suivi de la consommation.

- **Il y aura autant de compteurs « fictifs » que de sources d'énergie** présentes dans le logement, ainsi qu'un compteur pour l'eau si le participant le souhaite.
Les sources d'énergie prises en compte dans la plateforme sont l'eau, l'électricité, le bois, le fioul, le gaz naturel ou encore le réseau de chaleur[10].

PAR EXEMPLE

Un logement chauffé au gaz pour lequel on souhaite suivre la consommation en eau et en électricité comprend 1 compteur gaz + 1 compteur électricité + 1 compteur d'eau = 3 compteurs.

- **Il est possible de récupérer les données stockées** sur un ancien compte Familles à énergie positive.

- **Des tutoriels et des fiches pratiques** permettent de comprendre les modes de saisie complexe. C'est notamment le cas des compteurs bois et granulés qui impliquent de bien connaître le taux d'humidité. Les compteurs d'eau (consommation en mètres cubes), de gaz (lecture en mètres cubes ou en kWh) et d'électricité (consommation unique tarif de base, ou double lecture heures pleines / heures creuses) sont plus faciles à manipuler.

ZOOM

LES COMPTEURS COMMUNICANTS

Linky, c'est le nom donné au compteur d'électricité nouvelle génération d'Enedis, entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Ce compteur est dit communicant car, contrairement aux anciens modèles, il peut recevoir et envoyer des informations. Il permet au particulier de suivre sa consommation d'électricité depuis son compte personnel et sécurisé Enedis ou celui de son fournisseur d'électricité, ou encore par l'intermédiaire de services tiers comme la plateforme Déclics. De la même manière, le compteur communicant Gazpar transmet les données de consommation de gaz à GRDF, gestionnaire du réseau de distribution du gaz. GRDF partage ensuite ces données au fournisseur de gaz pour établir une facturation basée sur la consommation réelle du particulier. Comme pour l'électricité, ce dernier peut suivre sa consommation quotidienne de gaz sur son espace GRDF ou par l'intermédiaire de la plateforme Déclics.
La complémentarité du développement des concours de sobriété et du déploiement des compteurs communicants, qui mettent à disposition un site internet sécurisé permettant le suivi quotidien de la consommation d'énergie, favorise l'appropriation par les citoyens de leurs données de consommation pour mieux les maîtriser et changer leurs comportements. Ainsi, la plateforme en ligne Déclics intègre les données de consommation des participants issus des compteurs communicants Linky et Gazpar*, une fois le consentement des usagers recueilli.

* Intégration des données issues du compteur Gazpar dès 2021.

ILS L'ONT FAIT !

LE TERRITOIRE DE PAU BÉARN PYRÉNÉES MET À DISPOSITION DES OUTILS PERFORMANTS ET VARIÉS POUR ACCOMPAGNER LES PARTICIPANTS

La Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, en partenariat avec l'espace conseil FAIRE 64, propose sur son territoire des défis énergie depuis 2015, et des défis Zéro Déchet depuis 2017. Ces concours ont pour objectifs de réduire de 8 % les consommations de toutes les énergies du logement (gaz, électricité, eau), et de diminuer de 50 % le poids des poubelles à ordures ménagères et de tri. Les participants les plus motivés peuvent participer aux deux défis simultanément. À cet effet, le territoire fournit des outils pratiques variés pour accompagner les équipes.

Quelques exemples d'outils pour le défi Zéro Déchet :

- **un peson électronique,** destiné à peser ses poubelles,
- **des autocollants stop pub,** à afficher sur sa boîte aux lettres pour réduire le gaspillage des magazines et prospectus,

Quelques exemples d'outils pour le défi énergie :

- **un wattmètre** pour analyser la consommation des appareils électriques,
- **un programmateur** qui déclenche ou interrompt automatiquement le fonctionnement d'un ou plusieurs appareils électriques selon des plages horaires prédéfinies.

Dans le cadre du défi énergie, les formations supplémentaires proposées aux référents pour les aider à mobiliser leurs équipes, impliquant de manipuler **caméras thermiques et capteurs de qualité de l'air,** rencontrent un succès certain. Sans proposer un diagnostic approfondi du logement, la

manipulation des ces appareils par les référents permet d'éveiller la curiosité des familles et de les sensibiliser à la qualité de l'air et de l'isolation de leur logement.

La Communauté d'agglomération et le Syndicat Pau Béarn Pyrénées Mobilités ont également lancé, en partenariat avec l'exploitant du réseau de transport urbain Idelis et la région Nouvelle Aquitaine, un défi mobilité durable. L'objectif est d'encourager les habitants des 37 communes à favoriser les alternatives à la voiture individuelle en s'appropriant les offres de mobilité existantes. Les participants sont accompagnés via la **mise à disposition d'abonnements** de transports en commun, **le prêt de matériel** (vélos standards, vélos à assistance électrique, vélos pliants, sacoches, carrioles, gilets réfléchissants...) et **l'organisation de visites et animations** (atelier remise en selle, visite Funiculaire, station hydrogène ...).

Animer

01
MOBILISER LES CITOYENS SUR SON TERRITOIRE

02
FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

03
ASSURER LA CONTINUITÉ ENTRE LES ÉDITIONS

01

MOBILISER LES CITOYENS SUR SON TERRITOIRE

Avec l'appui des parties prenantes du comité de pilotage, le porteur de projet s'engage dans le recrutement des participants sur son territoire. Il s'agit d'un important travail de communication pour aller chercher le public et l'inciter à s'impliquer dans le défi.

RÉUSSIR SON RECRUTEMENT

Le lancement des campagnes locales de recrutement est crucial pour la **continuité** des concours. Sa réussite va déterminer la vie du programme sur les mois, voire les années qui suivront. Un concours qui a connu un démarrage fort la première année peut engendrer une dynamique sur le long terme, à condition que des moyens suffisants y soient toujours consacrés. En effet, l'implication demandée aux recruteurs ne sera pas la même s'il s'agit d'aller chercher 300 participants ou seulement 15.

Selon la répartition des missions décidée en comité de pilotage, la prise en charge des inscriptions peut être assurée par divers acteurs. Le plus souvent, c'est l'association animant le défi localement qui recrute, car elle connaît bien les habitants du territoire. Par ailleurs, la capacité des **structures relais** à sensibiliser certains publics (Emmaüs, CCAS, OPH[11]...) ne doit pas être négligée. Plus largement, tous les acteurs susceptibles de participer à la promotion du programme, les relais politiques ou encore les participants des saisons précédentes, sont des atouts précieux.

Tous les **canaux de communication** classiques peuvent être exploités : journaux, site en ligne, bouche à oreille, médias... De même, il est possible d'aller chercher différents publics, par exemple en tenant des stands sur les marchés hebdomadaires, en participant à des salons, ou encore à des fêtes d'association sportive ou culturelle. Certains citoyens seront plus réceptifs à un temps de rencontre organisé par les animateurs qu'à une rapide annonce en ligne.

Dans les premières années du programme Familles à énergie positive, les équipes étaient uniquement composées de foyers. Il est toutefois possible d'envisager différents types de publics, ou un autre périmètre que le logement individuel (quartier, école, bureau...) : **diversifier** le profil des participants peut permettre de sensibiliser plus largement à la transition écologique.

Les particuliers souhaitant s'inscrire se réunissent en équipes regroupant un certain nombre de participants ou de foyers si l'on souhaite cibler le cadre familial. Dans l'idéal, les participants se réunissent volontairement par **proximité géographique ou professionnelle** (amis, collègues, voisins...). En phase de mobilisation, l'organisateur devra inciter chacun à créer une équipe via son propre réseau. Il sera ensuite possible d'intégrer les personnes isolées dans les équipes constituées.

[11] Offices Publics de l'Habitat, établissements publics locaux à caractère industriel et commercial qui gèrent plus de la moitié des logements sociaux français.

Inscrivez-vous dès maintenant sur
www.defis-declics.org
et participez aux défis près de chez vous

ZOOM

LA MOTIVATION DES PARTICIPANTS

Pour accompagner efficacement le changement de comportement des participants, il faut pouvoir comprendre leurs motivations. À ce titre, la plupart des objectifs sont similaires d'une saison à l'autre et se complètent en fonction du profil des participants :

- **Aller plus loin dans la transition écologique au quotidien : certains participants sont mus par la volonté de se perfectionner et de tester leurs limites. Dès lors, l'impact sur les habitudes relève moins de la découverte que de l'accentuation de gestes déjà pratiqués.**
- **Contrôler sa consommation : passer d'un état passif à une position d'acteur responsable procure généralement une certaine satisfaction psychologique.**
- **Comprendre sa consommation et gagner en autonomie : il s'agit du souhait de monter en compétence dans un domaine d'action, par exemple dans la compréhension des factures énergétiques.**
- **Faire partie d'une communauté : intégrer une équipe et interagir avec des personnes qui partagent un objectif commun permet de combler les aspirations écologiques de certains inscrits qui ne souhaitent pas agir seuls.**
- **Maîtriser son budget : certains participants réalisent les défis essentiellement par préoccupations financières, mais la plupart du temps cet objectif vient compléter des motivations écologiques.**

FORMER DES RÉFÉRENTS D'ÉQUIPE

Relever le défi en équipe permet d'en faire une expérience plus **conviviale**. La dimension collective favorise l'implication de chaque participant et le partage des expériences et compétences de chacun. Les différents inscrits relèvent le défi séparément dans leurs foyers mais se réunissent plusieurs fois pendant la durée du défi pour échanger.

En terme d'organisation, il est d'usage de nommer dans chaque équipe, un ou plusieurs référents (ou capitaines, selon la qualification choisie). Il s'agit le plus souvent des personnes les plus sensibilisées aux questions de sobriété et de transition écologique. C'est **l'intermédiaire** entre la structure, qui anime le défi, et le reste de l'équipe. Le rôle de référent peut être décliné de manière à impliquer plusieurs membres du groupe, et ainsi favoriser la diffusion des informations ainsi que la dynamique collective. Par exemple, on peut envisager un référent logistique, un référent plateforme, un référent rencontre…

Ces référents d'équipe sont obligatoirement formés et accompagnés par les animateurs en amont et tout au long du concours. La formation des référents est une étape importante. Elle comprend la diffusion de toutes les informations sur le déroulé du concours, la manipulation de l'ensemble des outils qui vont être utilisés (prise en main de la plateforme en ligne, compréhension des compteurs…) et la transmission des éléments méthodologiques autour du changement de comportement.

CONSEIL PRATIQUE

RECOURIR À DES AMBASSADEURS

Mettre en avant un ou plusieurs ambassadeurs peut faciliter le recrutement.

- **Il est souhaitable de valoriser l'expérience de participants d'une édition antérieure, voire des anciens référents d'équipe, afin de stimuler les éventuels nouveaux inscrits. Il est également possible de leur confier la mission de faire vivre la communauté d'échange au-delà du défi, s'ils sont suffisamment volontaires et motivés.**

- **Il peut également s'agir de mettre en avant un parrain ou une marraine, personnalité extérieure au défi, et qui bénéficie d'une certaine légitimité dans le domaine de la transition écologique. Elle pourra apporter une image positive et crédible au concours et inciter plus de monde à s'inscrire.**

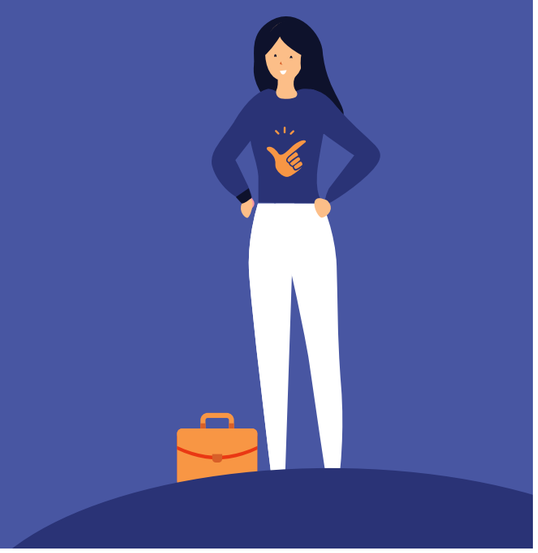

MISER SUR LE PREMIER TEMPS DE RENCONTRE

Une fois que les équipes sont constituées et que la phase de recrutement est terminée, l'organisation d'une première rencontre est vivement recommandée.

D'une part, c'est un moment décisif dans la **transmission des informations :** il s'agit de fournir des informations complètes sur les modalités et les règles du programme. Ainsi, la liberté de décider de poursuivre le concours ou de ne pas s'engager, à ce stade, doit être accordée aux nouvelles recrues. En ce sens, inviter des anciens participants à témoigner de leur expérience est un bon moyen pour valoriser le défi auprès des nouveaux inscrits.

D'autre part, c'est un moment crucial pour commencer à solidifier les relations entre participants et animateurs. Pour que l'événement soit convivial, il peut prendre la forme d'une soirée débat, d'un premier atelier ludique, ou encore d'une conférence. Cela montre que les animateurs sont présents, à l'écoute, et bien impliqués dans leur mission. L'essentiel est de consacrer un **temps d'échange et de discussion** entre les convives. Plus les participants seront portés par la dynamique de groupe, plus la communauté d'échange se maintiendra tout au long du défi et même après.

Ainsi, cettre première rencontre est toujours une première occasion de sensibiliser à la transition écologique, par exemple en expliquant les écogestes les plus importants ou en proposant des quizz sur la thématique du concours.

CONSEIL PRATIQUE

LES « ICEBREAKERS », UN LEVIER POUR LA CONVIVIALITÉ

Un icebreaker (littéralement le fait de briser la glace) peut se définir comme une activité courte, prenant la forme d'un jeu ou d'un atelier, pour initier le dialogue entre plusieurs participants amenés à se côtoyer. C'est un véritable atout pour la première rencontre du défi car lorsqu'il est réussi, il permet aux participants de mieux se connaître, d'installer une atmosphère conviviale, et même de commencer à tisser des liens. Quelques exemples : jeu de mémorisation des prénoms, identification du plus grand nombre de points communs entre participants en un temps limité, réalisation d'une météo du jour pour inviter les participants à partager leur état d'esprit…

ILS L'ONT FAIT !

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE LES 7 VENTS MOBILISE LOCATAIRES DU PARC SOCIAL ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN NORMANDIE

Défi Class'Énergie

Basée à Coutances, dans le département de la Manche, la Société Coopérative d'intérêt Collectif les 7 Vents conseille et accompagne les particuliers, en tant membre du réseau FAIRE, dans la réalisation des projets de rénovation ou de production d'énergie. Depuis 2012, la société coopérative coordonne et anime des défis Familles à énergie positive avec divers acteurs de la Région Normandie. Par exemple, le partenariat établi avec Inolya, un bailleur social du département du Calvados, permet chaque année de sensibiliser et d'aider un public dont les revenus sont modestes à maîtriser leurs factures.

Le défi démontre que les locataires peuvent agir : en 2019, 48 foyers ont ainsi réalisé 11 % d'économies d'énergie et réduit leur facture de 100 euros par an et par foyer.

La société coopérative, comme de nombreuses autres structures, a également adapté le défi aux établissement scolaires : dans le cadre du défi **Class'énergie,** les élèves de différents collèges de la région suivent un parcours écocitoyen sur différentes thématiques liées à l'énergie, l'eau ou encore les déchets.

ILS L'ONT FAIT !

EN HAUTE-VIENNE, COPROPRIÉTAIRES ET PERSONNELS HOSPITALIERS S'ENGAGENT AVEC L'ASSOCIATION LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT

LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT

Affiliée à France Nature Environnement, Limousin Nature Environnement (LNE) est une association administrée par des bénévoles qui regroupe une cinquantaine d'associations de la Haute-Vienne, la Creuse ou encore la Corrèze, autour de l'écologie.

En plus de son rôle de coordination de l'ensemble de ces structures, LNE est membre du réseau FAIRE et porte un **centre d'éducation à l'environnement** (le centre nature «La Loutre»). Dans ce cadre, des défis énergie sont proposés depuis 2012 aux habitants de la Haute-Vienne.

Du 1er décembre au 30 avril, les équipes tentent ainsi de réaliser 8 % d'économies d'énergie. CCAS et autres structures relais sont fortement mobilisées pour porter le programme sur le territoire. Le profil des participants témoigne d'une certaine diversité, avec notamment :

- **des équipes issues du milieu hospitalier :** le Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages a notamment intégré le défi à son programme de développement durable et participe activement au recrutement,
- **des équipes issues de copropriétés :** la commune de Limoges compte près de 40 % de logements en copropriétés, c'est l'occasion de rapprocher les habitants d'un même espace de vie,
- **des équipes composées d'agents de la Communauté Urbaine Limoges Métropole :** pour agir avec cohérence et s'impliquer en tant que collectivité,
- **et même, des équipes constituées d'anciens participants d'éditions antérieures,** afin de prolonger l'expérience et motiver les nouveaux inscrits.

8 %

objectif d'économie d'énergie que tentent d'atteindre les équipes (entre le 1er décembre et le 30 avril)

02

FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Une fois l'étape du recrutement terminée, et la première rencontre effectuée, il est temps de rentrer dans le cœur du programme : la réalisation du concours et son animation. Les territoires ont le choix de suivre la méthode développée avec Familles à énergie positive ou de l'adapter.

OPTER POUR LE MODÈLE D'ANIMATION FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

Suivre la méthode Familles à énergie positive dans la réalisation du défi permet de bénéficier d'un cadre solide, construit sur l'expérience acquise des territoires qui l'ont mis en œuvre. Opter pour la **chronologie** préalablement établie permet de consacrer davantage de temps au suivi des participants. Bien que l'énergie représente la thématique historique de FAEP, la méthode peut correspondre à toute thématique, moyennant quelques ajustements techniques (par exemple la pesée des déchets au lieu du relevé de compteurs électriques). Elle est détaillée ci-dessous :

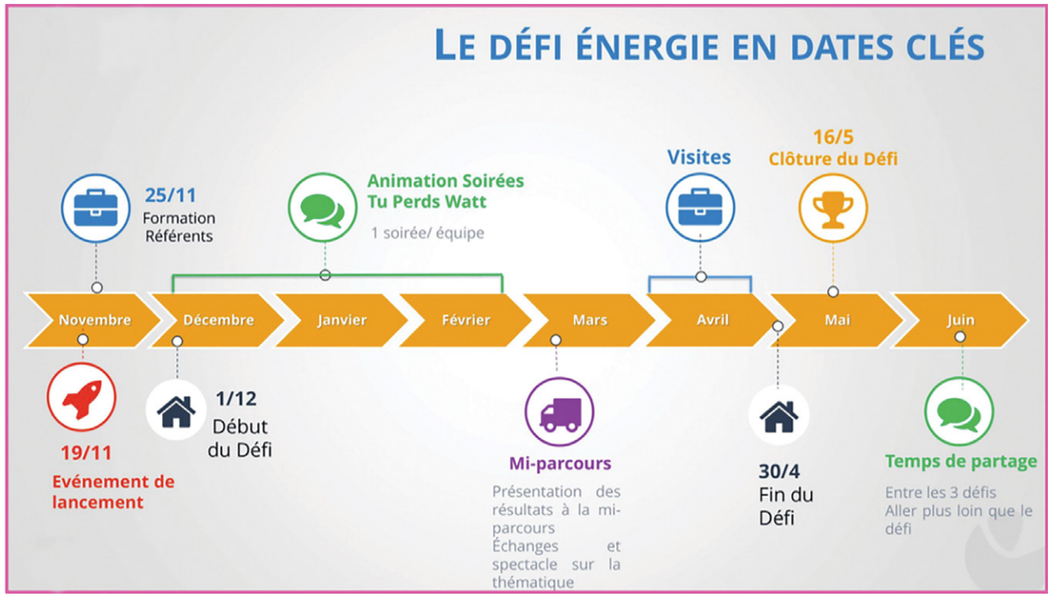

CALENDRIER DU DÉFI ÉNERGIE, NANTES MÉTROPOLE

Mise en route du défi

Après la réunion de lancement, chaque participant avance à son rythme, entre mise en pratique des écogestes et relevés de consommation. Les équipes reçoivent l'ensemble des informations nécessaires pour la bonne mise en route du défi. Progressivement, ils inscrivent leurs **données** (compteur électrique, pesée de déchets, compteur kilométrique...) ou les **suivent** après avoir connecté leur compteur communicant à la plateforme Déclics, afin de mesurer l'impact des changements opérés sur leurs pratiques quotidiennes. Ils peuvent suivre leur progression et celle de leur équipe sur la plateforme Déclics. Selon les moyens dédiés à l'accompagnement des équipes, les animateurs proposent différents **temps collectifs** pour rythmer le concours : réunions, atelier de confection de produits cosmétiques maison, atelier de réparation, visites de site...

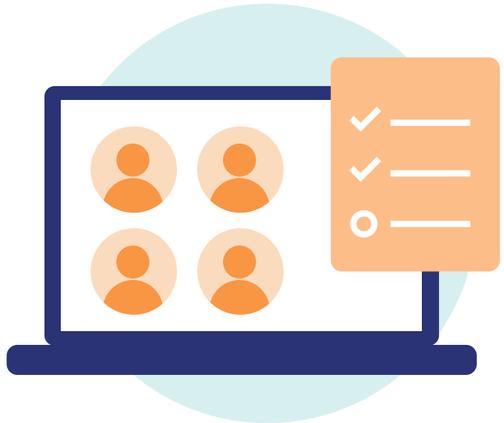

Résultats de mi-parcours

Il est souhaitable que l'animateur opère un **suivi régulier** des consommations des participants afin d'identifier les profils en difficulté et de leur proposer un accompagnement personnalisé. Un temps de rencontre à mi-parcours est proposé à tous les participants pour faire le point sur la pratique des écogestes au sein de chaque équipe. L'événement se conclut par l'annonce des premières tendances de résultats et du classement provisoire. Comme tous les temps forts du concours, c'est une rencontre qui se veut conviviale, le but n'est pas d'instaurer une certaine concurrence entre les participants, mais de faire émerger une **synergie de groupe.** En ce sens, il ne faut pas hésiter à valoriser les bonnes idées et les initiatives des participants.

Événement de clôture de la saison

À la fin du défi, il est d'usage de préparer une célébration autour des résultats obtenus sur chaque territoire. Tous les participants sont **valorisés** de différentes manières selon les initiatives prises et les résultats obtenus. L'idée est de véhiculer un message simple : « tous ensemble, nous pouvons avoir un impact positif fort sur l'environnement ». Les organisateurs de défis géographiquement proches sont encouragés à mutualiser leurs événements, à fortiori celui de clôture, afin de favoriser les synergies entre les démarches sur différents territoires et d'attirer l'attention des médias locaux.

POINT DE VIGILANCE

L'UTILISATION DE LA RESSOURCE NUMÉRIQUE

La communication à distance présente indéniablement certains avantages : gain de temps, réduction des coûts de transport, élargissement du périmètre géographique de recrutement des participants... Il convient cependant de restreindre les temps à distance aux seules transmissions d'informations et de prévoir des animations en ligne uniquement lorsque cela est nécessaire. En effet, l'animation physique ainsi que les temps de rencontre en présentiel sont indispensables pour le bon déroulement du défi. L'animateur doit montrer qu'il est présent pour accompagner les participants dans leur démarche, et ce également afin de prévenir les désistements pour manque de motivation et de suivi. Par ailleurs, moins les participants se connaissent, plus il est difficile d'instaurer un esprit de groupe à distance.

De même, attention à la fracture numérique : il faut pouvoir accompagner les participants qui n'ont pas accès à l'informatique depuis leur logement ou qui n'ont pas les compétences. Ainsi, l'outil numérique doit rester un support.

INNOVER : ADAPTER LA MÉTHODE À SON TERRITOIRE

Tout projet doit tenir compte des **spécificités du territoire** pour être opérationnel, et plus particulièrement de tous les éléments qui caractérisent un territoire donné (sa population, ses ressources, ses richesses…). Ainsi, il n'est pas rare pour les structures de s'affranchir de la totalité de la méthode ou d'une partie des étapes proposées. Les principes fondamentaux qui constituent l'intérêt du programme (l'objectif de sobriété, le fait de pouvoir relever ses données de consommation, l'accompagnement au changement…) ne doivent cependant pas être remis en cause, au risque de perdre en cohérence.

Par exemple, il peut être pertinent de **mutualiser les défis,** impliquant la sélection d'un même panel de participants. Mutualiser les inscriptions, les ateliers et les temps de rencontre peut ainsi permettre de centraliser les efforts et va dans le sens d'une interconnexion évidente entre les thématiques de l'énergie, des déchets, de l'alimentation, de la mobilité… De même, des challenges sur un temps plus court, voire un système de points bonus afin de valoriser encore davantage les équipes, sont envisageables. Dans tous les cas, il faut rester attentif à ne pas exiger un engagement trop important des équipes, au risque de les perdre en chemin.

Il est également possible **d'ouvrir les ateliers et les visites** à toute personne intéressée. Cela permet de sensibiliser encore davantage à la transition écologique et constitue un vivier intéressant de potentiels participants pour la prochaine édition.

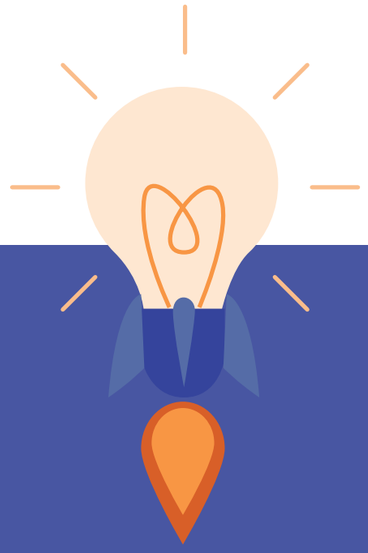

POINT DE VIGILANCE

LA GESTION DE CRISE

Malgré toutes les précautions prises en amont pour mener à bien son projet, il est quasiment impossible d'éliminer le risque qu'un imprévu ne survienne : la démobilisation des participants, l'annulation de temps forts du défi, le désistement d'un animateur… La gestion de crise implique adaptation et souplesse : il faut au préalable se résigner à accepter l'aléa et ne pas hésiter à décider de certains changements pour préserver le bon déroulement du défi. En chinois, le mot « crise » est composé de deux caractères, dont le second signifie opportunité. En effet, il est possible que de ce moment difficile émergent des axes d'améliorations positives.

Par exemple, la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement ont bouleversé les conditions de l'édition 2019-2020 sur l'ensemble des territoires. Les organisateurs se sont adaptés à la situation : certains ont décidé de clore les relevés de consommation, tandis que d'autres ont maintenu une animation à distance afin de mesurer l'impact du confinement sur les consommations.

PROMOUVOIR LA DIMENSION COLLECTIVE DE L'ACTION

Il est essentiel de consacrer un temps important à **maintenir le lien** : fournir des conseils adaptés à la saison, demander régulièrement aux équipes si elles rencontrent des difficultés, organiser des débats entre les participants pour faire émerger une communauté d'échange…

Toutefois, si les participants sont acteurs de la démarche et s'impliquent dans une relative autonomie, il ne s'agit pas d'être continuellement en contact avec chacun mais de **s'adapter** : certains participants sont très demandeurs de lien, d'autres moins. Le rôle des animateurs est avant tout de garder un lien régulier avec chaque référent d'équipe afin de soutenir son implication et répondre à toutes ses questions.

Les **partenariats** avec des associations locales permettent de proposer des temps forts diversifiés et de renforcer l'accompagnement de proximité des participants. L'esprit de groupe contribue directement au succès des défis. Il faut créer des liens entre les participants et les inciter à organiser entre eux des temps de rencontres informels.

CONSEIL PRATIQUE

RÉCOMPENSER LES PARTICIPANTS

Le recours à la récompense permet de valoriser un effort bénévole des participants et de renforcer la dimension ludique du défi.

- **La récompense prend généralement la forme d'un gain : l'événement de clôture du défi s'accompagne le plus souvent de la remise des prix pour l'équipe qui a le plus réduit sa consommation (exemples de prix : invitation à un événement, séance sportive, outil de mesure…). C'est l'occasion de s'appuyer sur les financements obtenus pour commander des équipements ou des goodies. Afin de récompenser plus largement l'ensemble des participants, il est possible de décliner différents prix : prix des économies d'énergie, prix des économies d'eau, prix du meilleur référent d'équipe, prix du meilleur nom d'équipe… En outre, la plupart des participants sont souvent des familles dans lesquelles les plus jeunes doivent être stimulés pour ne pas se lasser trop rapidement, c'est pourquoi il peut être également intéressant de prévoir des prix pour les enfants.**

- **Pour certains, la récompense passe aussi par les résultats : il faut donc être en mesure d'offrir des données cohérentes et visibles. Un système de points peut permettre de valoriser la participation ou la contribution sur d'autres bases que la mesure du comportement et la diminution des consommations.**

ILS L'ONT FAIT !

L'ALEC DE LA MÉTROPOLE DE LYON S'APPUIE SUR LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR ENRICHIR SON ANIMATION

Les outils d'accompagnement au changement déployés par l'ALEC de la Métropole de Lyon concernent trois aspects : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables. En matière de sobriété, le territoire lyonnais est historiquement lié à l'émergence du programme Familles à énergie positive. En effet, l'ALEC anime des défis énergie depuis 2010 et bénéficie à ce titre d'une certaine expérience. Le programme fait l'objet du soutien de la Métropole de Lyon, qui participe à la réduction des consommations d'énergie avec son Plan climat air énergie territorial et son Schéma Directeur des Énergies. L'ALEC de la Métropole de Lyon anime également deux autres catégories de défis pour mobiliser ses citoyens :

- **Le défi Class'énergie,** à destination des classes de CM1/CM2 et des collèges du territoire, en partenariat avec les associations Hespul et Oïkos. Le programme est en lien direct avec le Plan d'Éducation au Développement Durable porté par la Métropole de Lyon et construit avec l'Inspection de l'Éducation Nationale.
- **Le défi Bureau à Énergie Positive®,** qui accompagne des équipes de salariés volontaires afin de les aider à agir concrètement sur les économies d'énergie au sein de leur environnement de travail.

De nombreuses associations actives en matière de transition écologique sont bien implantées sur le territoire lyonnais. Par exemple, l'association Anciela, partenaire de l'ALEC, accompagne les engagements et initiatives citoyennes en faveur d'une société écologique et solidaire. L'expérience en matière de **réseau local** et de **mobilisation citoyenne** de l'association favorise la visibilité du programme Déclics sur le territoire. Anciela co-anime les défis énergie avec l'ALEC en proposant des temps de formation aux participants (énergie et animation d'équipe) et sur d'autres évènements (apéros, événement de lancement, événement final...). Anciela propose également de devenir « ambassadeurs du changement », dispositif qui permet aux citoyens d'agir autour d'eux en faveur de la transition écologique, décliné en sept thématiques : climat, zéro-déchet, zéro-pollution, nature & biodiversité, agriculture vivante, économies alternatives et solidarités.

ILS L'ONT FAIT !

L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT PLACE ESPRIT COLLABORATIF ET DIVERSITÉ DES TEMPS FORTS AU CŒUR DE SA DÉMARCHE

L'Agence Parisienne du Climat est une agence opérationnelle qui agit en faveur de la transition écologique à Paris. Elle accompagne les particuliers et les professionnels dans leurs démarches et projets d'efficacité énergétique. Son domaine d'action couvre le bâti résidentiel, les copropriétés, la mobilité et la consommation, afin de répondre aux objectifs du Plan Climat de la Ville de Paris.

L'Agence anime des défis Familles à énergie positive depuis 2011 et des défis Familles Zéro Déchet depuis 2018. En 2020, pour répondre à une logique **d'interdépendance des enjeux** et impacts environnementaux, les deux défis fusionnent pour créer un défi unique, aux thématiques transversales. Ainsi, de décembre à avril, les équipes ont un double objectif : réduire leur consommations d'eau et d'énergie de 10 % par rapport à l'année précédente, et réduire le poids de leurs poubelles de 10 % par rapport au mois de référence.

L'Agence propose un accompagnement de proximité pour stimuler l'initiative et transmettre les informations de façon moins descendantes. L'animation est pensée pour privilégier la **dimension humaine** des défis, de manière à ce que l'animateur consacre du temps à échanger avec les participants. Les équipes bénéficient de temps forts nombreux et variés, tels que, pour le défi Familles Zéro Déchet : une conférence d'ouverture sur la thématique des déchets impliquant des témoignages d'anciens participants, un atelier « bioconsomacteur » pour échanger sur les pratiques favorisant une alimentation durable, la visite d'un centre de tri ou encore des ateliers « do it yourself » de couture et de produits ménagers. Les participants sont également incités à constituer une **communauté d'échanges** pour continuer à partager leur expérience d'éco-citoyen au-delà du défi. L'APC compte ainsi sur les participants des anciennes éditions pour recruter autour d'eux afin de prolonger l'expérience.

VISITE D'UN CENTRE DE TRI, DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET, 2019, APC PARIS

03

ASSURER LA **CONTINUITÉ** ENTRE LES ÉDITIONS

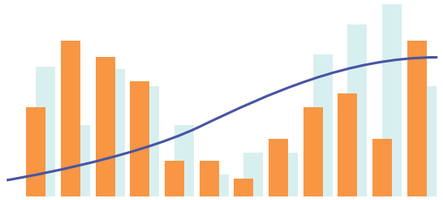

À la fin d'un défi, il est déjà temps de penser au suivant : la publication des résultats ne doit pas être négligée car ils permettront de témoigner de l'efficacité du programme auprès des futurs participants. De même, l'implication de l'animateur est indispensable pour que l'expérience des écogestes se poursuive au-delà du défi.

FOURNIR DES RÉSULTATS SOLIDES ET VISIBLES

Sur la plateforme en ligne, les relevés de consommation des participants sont affichés sous forme de **graphiques** sur leur tableau de bord. Ceux-ci retranscrivent les données de la période de référence et permettent de suivre facilement l'évolution de sa consommation individuelle et de celle de son équipe. Une fonction comparative permet également de situer sa progression par rapport aux données agrégées des autres territoires.

Chaque animateur dispose d'un accès à un espace dans lequel il retrouve les progressions et les résultats des participants, ainsi que des graphiques automatiques et configurables. À la fin de l'opération, les données extraites de l'ensemble des participants permettent aux animateurs ou aux coordinateurs du défi d'alimenter des **bilans quantitatifs** précis. Les résultats sont ensuite transmis aux équipes en vue de l'événement de clôture.

L'importance de cette étape est capitale, elle permet de clore le défi et valorise l'ensemble des efforts réalisés par les participants. Les résultats sont généralement présentés sous la forme de **diaporamas** détaillant les différents classements selon la catégorie (énergie, déchets, eau, chauffage…).

Les économies effectuées sont communiquées sous forme de pourcentage selon la thématique du défi (kWh économisés, kg de déchets en moins, km évités…). Ces chiffres permettent de donner une valeur aux efforts réalisés et sont des outils intéressants de comparaison. La plateforme fournit également les équivalences en terme **d'émissions de gaz à effet de serre** (en tonnes équivalent CO_2), ce qui contribue à valoriser une action positive pour le climat.

DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET – AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT 2019-2020

Les 100 familles participantes, soit 318 personnes, réparties en 14 équipes sont allées au bout de l'expérience et ont diminué le poids de leurs poubelles de 43 % en 5 mois, tous flux confondus. Cela a permis d'éviter près de 9 tonnes de déchets, soit le poids de 6 hippopotames. Si tous les Parisiens s'engageaient dans la démarche et obtenaient des résultats similaires aux 100 familles, cela représenterait une diminution de 472 107 tonnes de déchets à l'année, ce qui équivaut au poids de 47 tours Eiffel ou encore 104 912 camions poubelles (4,5 tonnes de déchets récupérés chacun) en moins.

[11] Offices Publics de l'Habitat, établissements publics locaux à caractère industriel et commercial qui gèrent plus de la moitié des logements sociaux français.

ZOOM

L'EMPREINTE CARBONE DE L'ÉLECTRICITÉ

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui contribuent au réchauffement climatique en absorbant une partie du rayonnement infrarouge émis par la surface de la terre. L'effet de serre est un phénomène naturel fortement accentué par les activités anthropiques. Les différents gaz concernés se distinguent par la quantité d'énergie qu'ils sont capables d'absorber ainsi que par leur durée de vie dans l'atmosphère. La part du dioxyde de carbone dans les émissions de GES est conséquente : ce gaz est responsable de 65 % de **l'effet de serre additionnel** lié à l'activité humaine. L'importance prise par le dioxyde de carbone dans les émissions de GES conduit à s'intéresser plus précisément au contenu carbone des énergies.

En ce qui concerne l'électricité, le calcul du contenu en carbone est un enjeu décisif pour évaluer une politique ou une action visant à lutter contre le changement climatique. Le contenu carbone du kilowattheure électrique correspond aux émissions de CO_2 engendrées par la production d'un kilowattheure d'électricité. En effet, ce sont les combustibles nécessaires à la production de l'électricité qui sont principalement responsables de telles émissions.

Par conséquent, les émissions de CO_2 induites par une activité ou un poste de consommation donné dépendent des **moyens de production** utilisés. En France, ces sources d'électricité sont nombreuses : en 2019, l'énergie nucléaire a constitué 70,6 % de l'électricité produite en France, devant l'hydraulique (11,2 %), le gaz naturel (7,2 %), l'éolien (6,3 %), le charbon (0,3 %), le solaire photovoltaïque (2,2 %), les bioénergies (1,8 %) et le fioul (0,4 %).

Source : Bilan électrique RTE 2019

Cependant, relier un moyen de production à une consommation est une opération complexe, car l'énergie issue de ces différentes sources est mutualisée sur le réseau, et son origine varie constamment pour répondre à la variabilité de la demande. En outre, il est rarement possible de mesurer directement la quantité d'émissions générée pour une activité ou un poste de consommation donné. Les méthodes de calcul sont nombreuses et se complètent selon l'objectif poursuivi. Les exemples suivants font l'objet d'un consensus à l'international :

- **La méthode moyenne sur le contenu CO_2 de la production ou de la consommation française d'électricité :** le facteur d'émission moyen est obtenu en divisant les émissions de CO_2 par le nombre de kilowattheures produits ou consommés (en tenant compte des importations et exportations dans le cas de la consommation) au cours d'une période.
- **La méthode d'allocation :** elle permet de distinguer les contenus CO_2 de l'électricité selon ses différents usages (chauffage, production d'eau chaude, éclairage…). Elle repose sur deux valeurs complémentaires ; la production de base tout au long de l'année, et la production saisonnière, qui répond à une demande supplémentaire.
- **La méthode marginale :** elle est utile pour calculer le gain en CO_2 d'une économie d'énergie d'un kilowattheure. Pour cela, il est nécessaire de bien connaître le fonctionnement de la production électrique, et notamment l'ordre dans lequel les moyens de production sont sollicités pour satisfaire une demande supplémentaire donnée (les centrales les plus coûteuses sont les dernières appelées).

ANTICIPER LA PROCHAINE SAISON

Il est recommandé d'anticiper la saison suivante avant même de clôturer l'édition en cours. En effet, il vaut mieux éviter de s'y consacrer à la période estivale : c'est une période de relâchement pendant laquelle les activités des parties prenantes vont tourner au ralenti et les participants seront moins réceptifs. En septembre, le travail sera d'autant plus important pour relancer la dynamique. Si c'est la première fois que le défi est organisé, il est souhaitable d'engager une réflexion sur la capacité de la structure à se lancer dans une deuxième session. Par exemple, réaliser un **bilan provisoire** à mi-parcours peut faciliter la transition vers la prochaine saison. Les résultats constituent un support intéressant pour faire connaître et valoriser le programme sur le territoire, et inciter les participants à en parler dans leur entourage afin de faciliter le recrutement. La transition entre deux saisons implique différents axes de travail :

- **l'organisation de points d'étape** avec les parties prenantes,
- **la mise à jour des outils** de recrutement,
- **la collecte de témoignages** d'anciens participants,
- **le recrutement d'animateurs** si nécessaire (salarié, service civique, stagiaire…),
- **le renouvellement du matériel** et des supports d'animation,
- **la diversification des ateliers.**

POINT DE VIGILANCE

ADAPTER LE DÉFI EN MILIEU RURAL

Sur les territoires qui comprennent une métropole ou un pôle urbain important, il peut être difficile de garantir une répartition géographique équilibrée des participants entre l'espace rural et l'espace urbain, la plupart des inscrits résidant effectivement en ville. Ce constat trouve une explication plutôt simple : pour participer aux rencontres et aux ateliers, il faut pouvoir rejoindre le site de la structure qui organise les défis, bien souvent situé en milieu urbain. Dès lors, l'effort de participation devient trop important, et paradoxalement, le déplacement exigé nuit à l'objectif visé en terme d'économie d'énergie.

Toutefois, certains territoires ont relevé le défi de déployer le programme sur un milieu rural (les départements de la Creuse, de la Haute-Vienne, ou encore les Pyrénées Atlantiques…). Il faut pouvoir adapter le concours aux spécificités du territoire, par exemple en proposant du covoiturage jusqu'aux points de rencontre, organiser des évènements directement chez l'habitant, maîtriser le suivi de la consommation de bois…

MAINTENIR LA COMMUNAUTÉ D'ÉCHANGES

Lorsque le défi s'achève, les participants ne sont plus dans l'obligation de relever leur consommation. Les compteurs en ligne restent cependant à disposition pour conserver une **démarche personnelle** de suivi. L'appropriation de ces gestes est indispensable pour pérenniser un changement de comportement à long terme. Si quelques équipes motivées se réinscrivent l'année d'après, maintenir une dynamique de groupe et d'échanges, une fois le défi clôturé, est une tâche particulièrement difficile qui ne dépend pas uniquement de la capacité de l'animateur à motiver les équipes, mais qui repose essentiellement sur la motivation des individus et leur aptitude à construire une communauté d'échanges sur la durée. L'instauration d'une véritable communauté favorise et maintient le changement de comportement, et peut même inspirer certaines initiatives. Ces quelques axes d'actions peuvent favoriser l'émergence et le maintien de cette **communauté d'échanges :**

- proposer aux participants de s'inscrire sur une **liste de diffusion** relative à l'actualité du programme,
- créer un groupe entre les participants sur les **réseaux sociaux** dédié au partage d'informations, de conseils, d'évènements et autres bons plans,
- proposer aux participants les plus à l'aise **d'animer des ateliers** au cours de la saison suivante,
- créer ou proposer aux volontaires de créer une **association** constituée d'anciens participants, éventuellement autour d'un projet environnemental.

CONSEIL PRATIQUE

ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES DE RÉNOVATION

La participation au défi Déclics n'exige pas de réaliser des travaux ou des investissements (isolation thermique, remplacement du chauffage…). Cependant, il se peut que les familles souhaitent aller plus loin dans la démarche. La rénovation énergétique désigne l'ensemble des travaux visant à diminuer la consommation énergétique d'un bâtiment. À l'échelle du logement, c'est un levier majeur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : en 2016, le secteur du bâtiment représente 26 % des émissions nationales. À cet effet, il convient de bien accompagner les participants et de les diriger vers des aides adaptées à leur besoin[12].

[12] Cf chapitre page 60 « s'engager dans la rénovation énergétique ».

ILS L'ONT FAIT !

LE SUIVI PERSONNALISÉ ASSURÉ PAR L'ALEC SUD PARISIENNE ENCOURAGE LES PARTICIPANTS À S'ORIENTER VERS D'AUTRES DÉMARCHES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2017, l'ALEC Sud Parisienne accompagne les particuliers dans leurs démarches de sobriété énergétique, en animant des défis Déclics en partenariat avec la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud.

Ouvert à tout type de ménages (familles avec enfants, personnes seules ou en précarité énergétique, locataires, propriétaires, en appartement ou maison individuelle...) habitant l'agglomération (23 communes), le défi permet de proposer un accompagnement personnalisé en fonction du profil des participants et de leurs motivations (maîtrise du budget du foyer, action pour le climat, lien social...).

Ainsi, chaque foyer participant bénéficie d'un **suivi individualisé** a minima mensuel. Une assistance dans la prise en main des outils et le relevé des données est également proposée, dès l'inscription, en particulier aux participants les plus en difficulté. Une attention toute particulière est apportée à la tenue des évènements, organisés par Grand Paris Sud, afin de favoriser une ambiance conviviale et ludique (animations pédagogiques, buffets bio et locaux...). Elle permet une participation forte des habitants engagés tout au long du défi.

Enfin, s'adaptant au besoin des participants, l'accompagnement proposé dans le cadre du défi permet d'encourager des actions plus ambitieuses : ainsi près **de 20 %** des participants s'engagent dans la réalisation de travaux de **rénovation énergétique** ou l'intégration des **énergies renouvelables** dans leur logement.

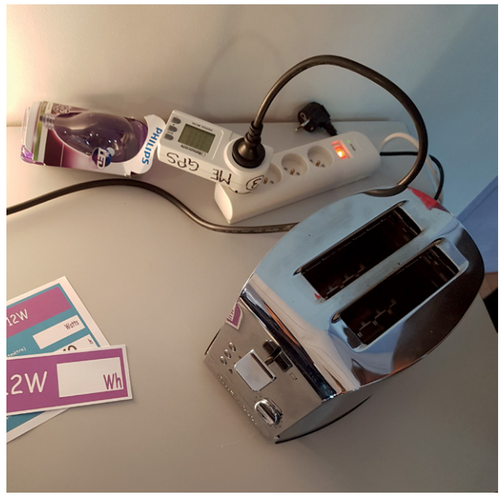

Valoriser

01

DRESSER UN BILAN DU PROGRAMME

02

FAIRE CONNAÎTRE LA DÉMARCHE DÉCLICS

03

ALLER PLUS LOIN DANS LA TRANSITION CITOYENNE

01

DRESSER UN BILAN DU PROGRAMME

La clôture d'une saison correspond généralement au moment de dresser un premier bilan du programme, pour que l'édition suivante puisse bénéficier des nouvelles évolutions. S'il n'est pas possible de prendre ce temps périodiquement tout au long de l'année, il faut rester à l'écoute pour ajuster les actions en fonction des premiers retours.

POINT DE VIGILANCE

L'IMPACT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Les élections des conseillers municipaux et communautaires ont lieu en même temps tous les 6 ans. L'impact de ces temps forts de la politique locale n'est pas neutre pour les projets en cours de la collectivité. Il y a un risque de remise à plat des politiques menées par l'ancien exécutif. En effet, l'alternance des élus peut représenter un enjeu décisif pour la pérennité du programme : même si les concours de sobriété sont souvent bien perçus par les décideurs locaux, l'incertitude repose sur l'obtention de l'enveloppe de financement et les temps d'attente qu'une élection peut engendrer, car chaque année le budget doit être voté par l'exécutif.

MESURER L'IMPACT AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

Le bilan du programme doit reposer sur une consultation de l'ensemble des parties prenantes, c'est-à-dire les membres du comité de pilotage (animateurs, coordinateurs, financeurs…) ainsi que les structures partenaires, afin de faire un point sur les ressources financières à disposition. Cette étape peut prendre la forme d'ateliers participatifs thématiques afin d'engager une réflexion sur les **stratégies de développement** du programme.

Prendre en compte la satisfaction des participants par le biais de **sondages et enquêtes** est indispensable pour alimenter le bilan du programme. Valoriser l'expérience des équipes en mettant en ligne des témoignages est également un bon moyen pour identifier les différents besoins et les difficultés rencontrées, et peut inciter de nouvelles équipes à s'inscrire pour l'édition suivante.

MESURER L'IMPACT POUR LE TERRITOIRE

Les projets de territoire tels que le programme Déclics permettent d'engager et de fédérer les habitants autour de la transition écologique. Les résultats obtenus en terme de réduction de gaz à effet de serre témoignent d'un premier impact positif sur le territoire. Si les chiffres obtenus sont utiles pour alimenter une évaluation dans le cadre du PCAET, les conséquences de la mobilisation engendrée via les défis sont plus larges, notamment en terme de **dynamique collective**. Il s'agit davantage de mesurer l'impact en matière de changement de comportement, au-delà des réponses apportées aux mesures inscrites dans les plans climat.

En outre, les constats et observations collectées auprès de l'ensemble des parties prenantes peuvent permettre d'orienter les stratégies sur le territoire. Par exemple, les difficultés rencontrées par les participants pour diversifier leurs moyens de transport dans le cadre d'un défi mobilité appellent à un développement des services proposés sur le territoire. De plus, faire preuve **d'exemplarité dans les différentes politiques sectorielles** menées sur le territoire favorise la cohérence du programme : rénovation du patrimoine public, prise en compte de l'environnement dans l'aménagement, formation des employés…

IDENTIFIER DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Du bilan doit aussi découler une réflexion globale sur les améliorations à apporter au programme. Si le premier défi rencontre un certain succès au regard du nombre de participants, il ne faut pas considérer que la dynamique se maintiendra lors des saisons suivantes. **L'attrait pour la nouveauté** est un phénomène fréquemment observable : beaucoup de projets suscitent un certain engouement à leur lancement, jusqu'à ce que progressivement l'intérêt retombe. Renouveler les concepts et les méthodes d'animation permet de lutter contre cet effet. Plusieurs perspectives d'évolution peuvent être envisagées :

- **fusionner les défis** et mutualiser les thématiques,
- **repenser le rôle de l'animateur,**
- **proposer des « mini-défis »** sur un temps plus court,
- **inviter les participants à proposer des ateliers…**

Le CLER-Réseau pour la transition énergétique élabore chaque année un **bilan national et régional** du concours, et propose un temps d'échange avec chaque réseau régional. Ces bilans intègrent, par territoire, des éléments quantitatifs sur la mobilisation atteinte autour du défi (nombre de territoires et de partenaires associés, nombre de participants, mobilisation médiatique…) et sur l'impact du défi (pourcentage moyen de progrès, économies d'énergie générées, émissions de CO_2 évitées…). C'est l'occasion d'exploiter les **retours d'expérience** des différents territoires pour identifier les approches et méthodes inspirantes.

ZOOM

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

L'éco-responsabilité, c'est l'ensemble des actions visant à limiter les impacts sur l'environnement de l'activité des services des collectivités. Adopter une démarche exemplaire dans tous ses choix de gestion, d'achat, d'organisation ou de formation est indispensable pour susciter la mobilisation des habitants du territoire autour des démarches de sobriété. Monter une équipe municipale ou composée de salariés d'entreprise constitue un bon moyen de montrer l'engagement des organisateurs. Le changement de comportement doit également irriguer l'ensemble des activités économiques et des acteurs locaux, notamment par l'intégration des politiques de RSE (responsabilité sociale des entreprises).

ZOOM

LE BILAN NATIONAL 2019-2020

PARTICIPATION

+ de
8 000
personnes mobilisées, 3 300 foyers inscrits, 560 équipes constituées.

BILAN DÉCHETS

33 tonnes
de déchets économisés,

52 kg
économisés en moyenne par foyer participant à un défi déchets.

BILAN ÉNERGIE

807 000 kWh
économisés, soit la consommation électrique annuelle de 185 foyers,

103 tonnes
de CO_2 évitées, soit l'équivalent de 869 000 km en voiture.

BILAN EAU

3 222 000 litres
d'eau économisés, soit l'équivalent de 21 840 bains,

1,4 m^3
d'eau économisés en moyenne par foyer participant à un défi.

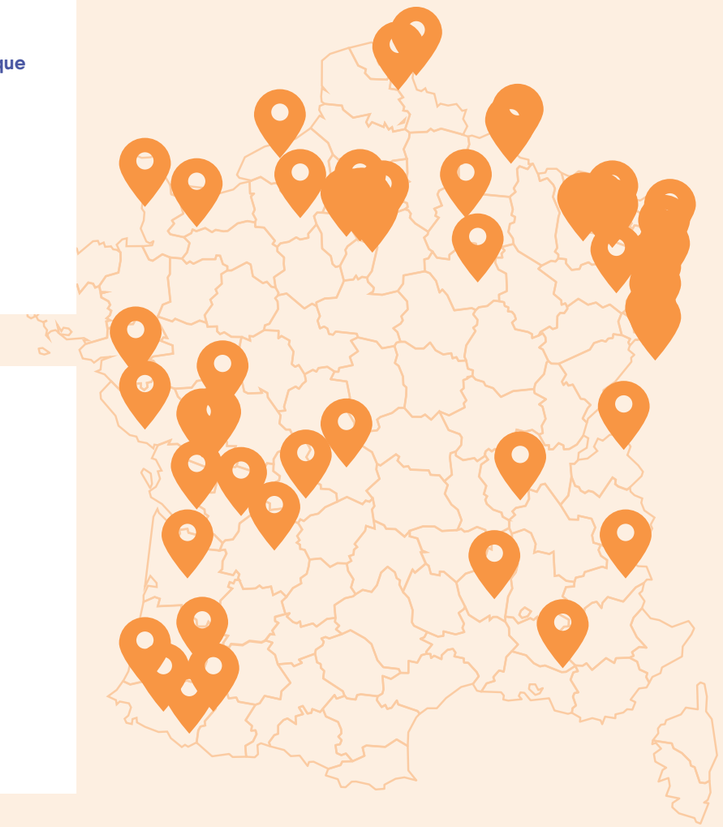

ILS L'ONT FAIT !

NANTES MÉTROPOLE FAIT ÉVOLUER LES DÉFIS DÉCLICS AVEC LES DÉFIS CITOYENS DE LA TRANSITION

Nantes Métropole coordonne différents types de défis sur son territoire : les traditionnels défis Familles à énergie positive depuis 2011, des défis Zéro Déchet depuis 2016, et des défis Famille à Alimentation Positive depuis 2018. À ses côtés, plusieurs associations partenaires accompagnent les participants : Alisée, en tant qu'Espace conseil FAIRE, concernant les défis énergie et Class'énergie, Ecopole et les Boîtes Vertes pour les familles Zéro Déchet, ainsi que le GAB qui encadre le défi alimentation. Ces partenariats font l'objet de **marchés publics** qui favorisent une stabilité nécessaire au pilotage des défis par la collectivité. Le programme bénéficie d'un projet politique fort en faveur de la transition énergétique locale, d'un tissu associatif dimensionné pour animer les défis, ainsi que d'une certaine mobilisation des habitants du territoire.

Pour la saison 2019-2020, la Métropole nantaise a décidé de faire évoluer le concept et de rassembler l'ensemble des défis proposés sous le nom de **« Défis Citoyens de la Transition »**, afin de répondre au 22ème engagement de la feuille de route Transition Énergétique du territoire. Les inscriptions s'ouvrent aux étudiants, aux groupes de collègues et aux organisateurs d'évènements.

Un **« Défi Télétravail »** est également proposé aux entreprises de la Métropole pour les accompagner dans la mise en place ou le développement du télétravail dans leur structure. L'objectif est ainsi d'économiser 1 million de kilomètres.

02

FAIRE CONNAÎTRE LA DÉMARCHE DÉCLICS

Mieux cibler les intérêts d'une stratégie de communication efficace pour le programme permet d'ancrer la démarche dans la durée. Il faut préalablement établir un état des lieux des pratiques en matière de communication de la structure en se posant les bonnes questions, par exemple : quelle est l'identité de la structure ? Quel public souhaite-t-on toucher ? Comment le projet est-il intégré dans l'activité globale de la structure ?

INFORMER EN PRIORITÉ POUR SENSIBILISER

Chaque décision relative au programme Déclics doit toujours être guidée par la réflexion suivante : est-ce que l'objectif d'accompagnement au changement de comportement et la dimension pédagogique sont suffisamment pris en compte et appliqués ? En effet, dans une optique de développement du projet, on peut facilement perdre de vue les **fondamentaux de la démarche.**

L'action de sensibilisation du public consiste à faire émerger une réaction suite à la perception de l'existence d'un fait, dans le cas qui nous concerne, en matière de transition écologique. Selon les connaissances et les sensibilités des destinataires, la nature de la réaction peut varier de la **prise de conscience** à la réaction immédiate. Cet objectif doit irriguer la stratégie de communication déclinée sur les outils externes classiques (communiqués de presse, brochures, articles en ligne...). En outre, pour que l'objectif de changement de comportement ait un impact, l'information diffusée doit impliquer directement le **quotidien du lecteur,** et présenter de manière synthétique les avantages qu'il pourra retirer de la démarche (économiques, sociaux, environnementaux...).

POINT DE VIGILANCE

ÉCO-ANXIÉTÉ ET SOLASTALGIE

La prise de conscience de la crise écologique et de son ampleur peut plonger dans un état d'esprit particulièrement angoissant : on parle d'éco-anxiété. Souvent à l'origine d'un changement de comportement, cette émotion peut également causer des **chocs psychologiques** importants. En tant qu'accompagnateur, il faut être vigilant à ne pas laisser ces troubles persister. À cet effet, la dimension collective peut aider à quitter la phase de dépression et redonner l'envie d'agir.

Une autre notion prend de l'ampleur : le concept de solastalgie, qui renvoie à une forme de mal de pays causé par les changements environnementaux. Inventé par le philosophe australien Glenn Albrecht dans les années 2000, le terme est de plus en plus utilisé pour décrire la douleur ressentie lors de la **perte d'un environnement familier,** souvent causé par les conséquences du changement climatique et de l'activité humaine.

GAGNER EN VISIBILITÉ ET EN NOTORIÉTÉ

La médiatisation vient en appui à l'ancrage territorial pour favoriser la visibilité des défis. En effet, elle permet de multiplier les canaux de diffusion et les destinataires d'un message. Si les canaux de communication à disposition sont multiples, l'évocation dans les journaux locaux et la **diversification de contenus en ligne** assurent déjà une forte visibilité. La diffusion de vidéos retraçant une saison précédente est également un outil pertinent pour retenir l'attention, tout comme la présentation du programme lors d'un événement rassemblant un public important. En complément, le **portage politique** et territorial par les structures relais (communes, associations, écoles...) offre des perspectives intéressantes.

En outre, les **bénéfices** retirés sont multiples : la stratégie de communication du programme permet non seulement de faire connaître celui-ci, mais aussi de promouvoir plus largement la structure, les actions menées ainsi que les valeurs défendues. Une communication efficace assure la survie du programme sur la durée, favorise le contact avec de potentiels financeurs, et par ce biais, permet de faire évoluer les défis au fil des saisons.

CONSEIL PRATIQUE

COMMUNIQUER SANS EXCÈS

L'excès de publications et de contenus en ligne est susceptible d'engendrer des consommations de ressources et d'énergie importantes ; autrement dit, l'exact opposé de la sobriété sur laquelle le programme repose. Quand on sait, par exemple, que le numérique représente 4 % des émissions mondiales de CO_2, soit une pollution comparable au secteur aérien, il paraît indispensable de recourir à une communication responsable. Pour ce faire, il est souhaitable d'adopter certaines bonnes pratiques : recourir à l'éco-conception dans la réalisation des supports, ajuster l'impression, réduire le poids des vidéos...

VIDÉO : « DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET : C'EST PARTI ! », MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

SUSCITER L'INTÉRÊT ET L'ENVIE DE PARTICIPER

De manière générale, se contenter de diffuser des actualités alarmantes sur le changement climatique donne difficilement envie d'agir : mieux vaut véhiculer un **message positif,** ou *a minima* accompagner l'information de solutions applicables par tous.

Par exemple, si ce n'est pas le premier défi organisé, il est recommandé de valoriser l'expérience des anciens participants (présentations publiques, blog, interview...) avec des témoignages. En effet, comme abordé précédemment, **l'effet de mimétisme** est un bon levier pour inciter certaines personnes à se mobiliser (je change plus facilement lorsque je vois le changement chez l'autre). Ces ambassadeurs peuvent ainsi être présents lors des stands d'information ou accueillir les nouveaux participants lors d'une réunion de lancement.

De plus, et de la même manière que pour convaincre les décideurs, il ne faut donc pas hésiter à diffuser des chiffres illustrant les économies générées et les réductions de consommation, et notamment **les bilans nationaux et régionaux,** pour montrer que la mobilisation est globale.

MÊME S'IL N'Y A GUÈRE D'ALTERNATIVES, CETTE NOUVELLE ÈRE QUI S'OUVRE À NOUS EST RICHE D'OPPORTUNITÉS. ELLE EST UNE CHANCE À SAISIR, ET NON UNE CROIX À PORTER. LE TRAVAIL DE MILLIERS DE SCIENTIFIQUES MET À NOTRE DISPOSITION DES CENTAINES D'INITIATIVES À PRENDRE, QUI, TOUTES AMÉLIORENT NOTRE VIE. DE NOMBREUSES PERSONNES SUR LA PLANÈTE SONT EN TRAIN DE PRENDRE CES INITIATIVES, DE SAISIR CETTE OPPORTUNITÉ. REJOIGNONS-LES, ET POUSSONS NOS DÉCIDEURS À S'ENGAGER."

Le défi climatique - Objectif : 2°C ! de Jean Jouzel

CONSEIL PRATIQUE

MULTIPLIER LES ARTICLES DE PRESSE

Les articles de presse locale ou nationale sont de véritables atouts pour porter à la connaissance des habitants d'un territoire l'existence des défis. Les journalistes sont souvent intéressés par l'expérience vécue du point de vue des citoyens, et diffusent à cet effet des témoignages des anciens participants ou des participants d'une édition en cours. Attention toutefois, être publié dans un média en ligne ne garantit pas de figurer dans la version papier, les rédactions sont souvent indépendantes. De même, et selon les destinataires envisagés, il peut être pertinent de se rapprocher des blogueurs et des influenceurs qui bénéficient d'une large audience, notamment parmi les plus jeunes.

ILS L'ONT FAIT !

LA COMMUNE DE PUTEAUX INVITE UNE FIGURE DU ZÉRO DÉCHET POUR UNE CONFÉRENCE DE LANCEMENT

La commune de Puteaux organise et anime depuis 2016 les défis Familles à énergie positive sur son territoire. Les participants ont la possibilité de s'inscrire simultanément au défi énergie ainsi qu'à un défi Zéro Déchet depuis 2018. Pour la soirée de lancement de l'édition 2019-2020, la commune a pu compter sur la **présence de Béa Johnson.** Spécialiste du mode de vie zéro déchet et minimaliste, elle est une figure du mouvement international **« Zero waste ».** Cette conférence ouverte au public a été un véritable moteur pour les inscriptions au concours : suite à cet évènement, 50 foyers se sont inscrits le soir même pour participer à un ou deux défis.

03

ALLER PLUS LOIN DANS LA TRANSITION CITOYENNE

Après avoir expérimenté concrètement les impacts du changement de comportement, les citoyens sont en mesure de poursuivre leurs efforts en autonomie. Plus encore, le fait d'associer les citoyens aux politiques et aux projets du territoire peut être un véritable moteur de la transition écologique. À cet effet, il est souhaitable de poursuivre l'accompagnement et la co-construction au-delà des défis. Si le concours est un très bon vecteur de passage aux travaux de rénovation énergétique, les habitants du territoire suffisamment associés aux décisions publiques peuvent aussi jouer un rôle dans la substitution progressive des énergies fossiles par les énergies renouvelables.

EXPÉRIMENTER D'AUTRES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

La participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement présente un caractère **contraignant** dans certains cas : elle est consacrée par l'article 7 de la charte constitutionnelle de l'environnement. Le code de l'environnement présente différentes **procédures associant les habitants** au processus décisionnel des projets. On peut notamment citer les évaluations environnementales, la concertation préalable, l'enquête publique ou encore la consultation locale.

Pour aller plus loin, un territoire peut décider d'associer **volontairement** ses habitants à des décisions publiques, par exemple en faisant usage d'outils tels que le budget participatif ou les contributions en ligne. C'est une condition nécessaire à la pérennité d'un projet qui présente de nombreux avantages : dans un contexte de **crise de la représentation,** c'est un levier majeur pour restaurer le **lien de confiance** entre les collectivités et leurs citoyens. De plus, cela permet de s'assurer que le projet respecte les aspirations des habitants. Parfois même, l'initiative de différents projets émane des citoyens eux-mêmes. Valoriser ces initiatives et les soutenir favorise l'émergence de synergies entre les différents acteurs locaux. Veiller toutefois à aller chercher l'ensemble des habitants du territoire, et notamment les catégories habituellement silencieuses dans le cadre de la démocratie représentative.

ZOOM

LES CONVERSATIONS CARBONE

La méthode « Carbon Conversations » a d'abord été développée au Royaume-Uni en 2006, puis adaptée en France par de nombreux acteurs, dont les Artisans de la Transition, Conversations Carbone France ou encore l'Institut négaWatt. Il s'agit d'une approche de sensibilisation originale qui associe une dimension psychologique et des connaissances techniques, afin d'accompagner le changement de comportement vers un mode de vie sobre en carbone.

De plus en plus de collectivités et d'associations proposent ces ateliers participatifs à leurs habitants. La méthode comprend six séances de deux heures réparties sur 4 mois, pour un groupe de 6 à 10 personnes. Quatre grands thèmes sont explorés : la mobilité, l'énergie, la consommation et les déchets, et l'alimentation et la consommation d'eau. Les séances sont animées par deux facilitateurs préalablement formés.

S'ENGAGER DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La réalisation de travaux de rénovation énergétique des logements s'inscrit dans la continuité de la démarche de changement de comportement initiée dans le cadre des concours de sobriété. Sur le plan national, le secteur du bâtiment représente près de 45 % de la consommation d'énergie finale, 27 % des émissions de gaz à effet de serre et compte 7 millions de **passoires thermiques**[13]. Fort de ce constat, le gouvernement a élaboré un plan de rénovation énergétique de tous les bâtiments. Ce plan prévoit de rénover 500 000 logements par an, alors que la moitié est occupée par des ménages aux revenus modestes et en situation de **précarité énergétique.** C'est pourquoi il est nécessaire de bien connaître les aides nationales et locales afin d'accompagner efficacement les particuliers en fonction de plusieurs critères : les ressources des ménages, les travaux nécessaires, les conditions relatives à la durée d'occupation du logement et le montant des aides applicables.

Les aides publiques : l'attribution de ces aides est conditionnée à des plafonds de ressources, il s'agit de MaPrimeRénov' depuis le 1er janvier 2020, le programme Habiter Mieux Sérénité de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et des primes des fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Les aides privées : globalement ouvertes à tous, on distingue essentiellement les programmes CEE (certificats d'économie d'énergie) et les aides Action Logement.

Les incitations financières : à la différence des aides, l'Eco Prêt Taux Zéro et la TVA à taux réduit facilitent l'investissement.

Points de vigilance :

ces dispositifs d'aides à la rénovation énergétique évoluent régulièrement. Ce guide ne fournit donc pas une liste exhaustive des dispositifs existants.

pour pouvoir bénéficier de l'ensemble de ces dispositifs, il est obligatoire de faire appel à un professionnel ayant la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

POUR EN SAVOIR PLUS : LE GUIDE DE L'ADEME « AIDES FINANCIÈRES, POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS DES LOGEMENTS EXISTANTS».

[13] L'expression ne fait l'objet d'aucune définition officielle, mais elle fait référence à un logement énergivore qui laisse entrer l'air froid hivernal ou la chaleur estivale et contraint les habitants à consommer une quantité importante d'énergie

ZOOM

LE CONCOURS MAISON ÉCONOME

À l'origine initié par l'ALEC Saint-Quentin-en-Yvelines en 2007, le concours de la Maison économe gagne progressivement de nombreuses structures. Il a pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques de rénovation énergétique, de valoriser les constructions neuves performantes, et de mettre en avant les projets d'énergie renouvelable du territoire.

FÉDÉRER AUTOUR DES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

L'appropriation citoyenne des projets est également un levier important favorisant la transition énergétique sur un territoire. Les projets d'implantation d'énergie renouvelable (EnR) essentiellement portés par des entreprises privées peu ancrées dans les territoires, rencontrent souvent de vives oppositions. Les habitants supportent de moins en moins que des grands projets énergétiques arrivent sur le territoire en « tombant du ciel ». Il y a une nécessité de construire avec eux. La qualité de la concertation autour des projets est importante : tout le monde doit être au courant de ce qu'il va se passer et doit pouvoir donner son avis. Il faut aussi offrir différentes conditions de participation : du financement participatif en prêt, simple et peu risqué, jusqu'à l'investissement au capital, plus complexe et rémunérateur. Les projets de production d'énergie renouvelable impliquant directement citoyens et collectivités sont de plus en plus nombreux. Deux modalités de participation sont à distinguer :

l'investissement et la participation à la gouvernance des projets : les citoyens et les collectivités qui investissent peuvent être actionnaires et donc décisionnaires, on parle alors de gouvernance locale et/ou partagée. La souscription d'actions rend possible la rémunération sous la forme de dividendes. L'adhésion des riverains au projet est facilitée par l'ancrage local du projet et la démarche de concertation préalable. En 2019, l'ADEME répertorie 236 projets EnR à gouvernance locale (en majorité de type éolien et photovoltaïque), dont 111 en fonctionnement pour 148 MW installés.

la participation financière dans les projets : les citoyens peuvent prêter une partie de leur épargne à un porteur de projet d'énergie renouvelable, via une plateforme et un financement participatif[14] en ligne, sans pour autant être impliqués dans la gouvernance du projet. En finançant une partie de la dette des porteurs de projets, ils peuvent bénéficier d'une rémunération sous la forme d'intérêts. En 2019, le financement participatif dans les énergies renouvelables a représenté 67 M€, en hausse de 74 % par rapport à 2018.

Selon une étude réalisée par Énergie Partagée[15] en 2019, 1€ investi par les acteurs locaux (citoyens, collectivités,...) génère 2 à 3€ de **retombées économiques** pour le territoire (revenus de l'investissement, emplois et prestations liées, mais également fiscalité et versement de loyers).

[14] Ou crowdfunding (littéralement « financement par la foule »), terme désignant le financement participatif.

[15] Association fondée en 2010 et qui rassemble citoyens, associations et institutions afin de favoriser l'émergence de projets collectifs et citoyens de production d'énergie renouvelable en France. Le mouvement Énergie Partagée a depuis développé de nombreuses compétences pour initier, animer, développer et financer des projets citoyens, à partir d'une charte qui en définit les principes fondateurs.

EN QUELQUES MOTS

LES COMMUNAUTÉS ÉNERGÉTIQUES

En vertu des articles L315-1 et suivants du code de l'énergie, l'autoconsommation consiste, pour un consommateur, à produire lui-même l'intégralité ou une partie de l'électricité qu'il utilise. Elle est dite collective lorsque plusieurs parties prenantes (producteurs et consommateurs finaux) se regroupent au sein d'une même personne morale (association, entreprise, coopérative...) créée à cet effet. Cette pratique bénéficie d'un contexte favorable : les coûts de production des installations d'électricité renouvelable diminuent et les prix de l'électricité augmentent.

L'Union Européenne en a fait un pilier essentiel de la constitution des communautés énergétiques citoyennes dans une directive en date du 11 décembre 2018 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. L'autoconsommation collective peut ainsi favoriser l'ancrage territorial des énergies renouvelables. Les projets d'autoconsommation collective restent à ce jour en France à un stade d'expérimentation.

ILS L'ONT FAIT !

LES HABITANTS DE COMMUNES BRETONNES SONT ACTEURS DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET DE LA SÉCURISATION ÉLECTRIQUE DU TERRITOIRE GRÂCE AU PROJET SOLENN

ALOEN, ou l'Agence Locale de l'Énergie Bretagne Sud, est une association à but non lucratif qui agit en tant que membre du réseau FAIRE. Entre 2014 et 2018, elle participe à l'animation du projet SOLENN (SOLidarité ÉNergie et iNnovation), initié par Enedis et l'ADEME. Le dispositif impliquait **900 volontaires** répartis en différents groupes : certains en tant que référence dans le cadre des études menées pendant le projet, d'autres faisaient l'objet d'un accompagnement dans la maîtrise de leur consommation (collectif, individuel, ou plateforme web). La démarche a eu lieu sur les communes de Lorient et de Ploemeur, territoires qui couvrent à la fois des **secteurs urbains et semi-ruraux,** et déjà très actifs en matière de transition énergétique (notamment de projets d'énergie renouvelable). Les objectifs de la démarche sont multiples :

- tester des solutions d'accompagnement des habitants à la maîtrise de leur consommation d'électricité,
- sécuriser le réseau en testant une alternative au **délestage**[16],
- développer les connaissances autour des données de consommations électriques.

Un **parcours de consentement** sécurisé a été mis en place pour le foyer, afin qu'il puisse autoriser la transmission de ses consommations à des partenaires du projet. Pour les volontaires accompagnés individuellement, chaque poste de consommation a été approfondi et des éco-gestes ont été préconisés en fonction de la consommation et des habitudes du foyer.

Au cours du projet, les conseillers ALOEN ont développé un accompagnement au plus près des participants, en menant en parallèle des actions individuelles et collectives. Leur approche en début de projet était celle d'animateurs d'ateliers, basée sur la transmission descendante d'informations. L'équipe a progressivement évoluée vers une posture de **« facilitateurs d'échanges »,** à la manière des Conversations carbone, accordant alors une place plus importante aux participants et à leurs connaissances, compétences et créativité.

[16] Lorsque la demande est supérieure à l'offre sur le réseau électrique, des coupures ponctuelles appelées délestages sont parfois opérées afin de conserver l'intégrité du système électrique. Toutefois, cette pratique a tendance à se raréfier au vu de l'utilisation croissante des interconnexions avec les réseaux des pays voisins.

ILS L'ONT FAIT !

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE ET L'ALEC DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE EXPERIMENTENT UN OUTIL À GRANDE ÉCHELLE : MÉTROÉNERGIES

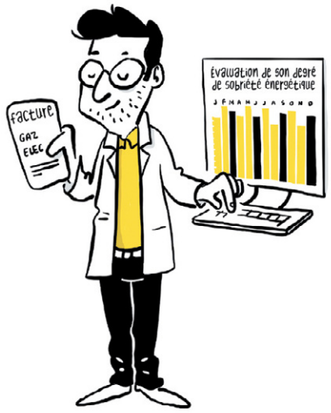

Le programme Déclics n'a jamais été testé sur le territoire de la métropole grenobloise. L'ALEC de Grenoble a en revanche animé le défi Familles à énergie positive jusqu'à l'hiver 2015-2016. Le territoire a décidé d'accompagner l'ensemble des habitants vers la sobriété énergétique avec la plateforme **« Métroénergies ».** Cet outil a été développé en partenariat avec l'ALEC Grenoble et GreenAlp (gestionnaire de réseau, anciennement Gaz et Électricité de Grenoble). À partir de l'automne 2020, il permettra à chaque habitant de suivre les consommations d'énergie de son logement, tout en bénéficiant de conseils quotidiens pour mettre en œuvre des éco-gestes ou effectuer des travaux. L'utilisateur pourra connecter à la plateforme ses **compteurs communicants** d'électricité ou de gaz, mais également entrer manuellement sa consommation d'eau, de bois ou de fioul afin d'avoir une vision globale de son budget énergétique.

Les particuliers pourront avancer à leur rythme et en totale autonomie, avec trois niveaux d'engagement proposés :

- **des petites actions d'économies,** peu coûteuses et faciles à mettre en œuvre,
- **des travaux visant à économiser de l'énergie :** isolation, changement d'appareil de chauffage au bois, changement de chaudière…
- **l'inscription à des animations :** prise en main de Métroénergies, ateliers d'économies d'électricité…

Le territoire souhaite que cet outil devienne central pour l'ensemble de ses politiques en matière de transition énergétique.

QUELQUES RESSOURCES UTILES

LES DÉFIS EN QUELQUES CLICS

- **Le site du CLER :** www.cler.org
- **La plateforme en ligne Déclics :** www.defis-declics.org

TRANSITION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE

- **Trouver une démarche, un PCAET, une action (ADEME) :** bit.ly/2HIdikn
- **Plateforme en ligne pour la recherche d'aides financières et d'ingénierie à l'échelle d'un territoire (Ministère de la Transition écologique) :** aides-territoires.beta.gouv.fr
- **Transition écologique : boîte à outils des élus (Ministère de la Transition écologique) :** www.ecologie.gouv.fr/boite-outils-elus
- **La transition énergétique territoriale, créatrice de valeurs et moteur de développement (Réseau TEPOS, CLER-Réseau pour la transition énergétique, 2020) :** bit.ly/34agKeV

TRANSITION ÉCOLOGIQUE CITOYENNE

- **Calcul de son empreinte écologique (WWF)** bit.ly/3jfM2HE

Calcul de son empreinte eau (Water Footprint Network)
bit.ly/36igJlw

MOOC environnement (FUN-MOOC)
www.fun-mooc.fr

LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- **Organiser un défi Familles Zéro Déchets (Zero Waste France, 2016) :** bit.ly/3jfVdI2
- **Kit d'aide au montage de projet du Défi « Familles à alimentation positive » (FNAB, 2015) :** bit.ly/33fv9rg
- **PCAET : Comprendre, construire et mettre en œuvre (ADEME, 2016) :** bit.ly/2SbYM6e
- **Aides financières, pour des travaux de rénovation énergétique dans des logements existants (ADEME) :** bit.ly/3rWneJK
- **Les collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable (Énergie Partagée, 2017) :** bit.ly/36guhUZ

QUELQUES IDÉES D'ANIMATIONS

ANIMATIONS TRANSVERSALES

- **Apprendre à mieux se connaître** : jeu de type ice-breaker, escape game, randonnée…
- **Temps de pédagogie et d'échange :** conférence, débat, visionnage de film ou documentaire…
- **Sensibiliser au changement climatique :** fresque du climat…

DÉFIS ÉNERGIE ET EAU

- **Visites de sites liés à l'approvisionnement et la production énergétique :** centre de dispatching d'électricité ou de gaz, unité de méthanisation, centrale photovoltaïque, barrage…
- **Visites de sites liés au circuit de l'eau :** station de traitement de l'eau potable, station d'épuration…
- **Ateliers pour faire soi-même :** fours solaires, marmites norvégiennes…

DÉFIS ZÉRO DÉCHET

- **Visites de sites autour du cycle de vie des déchets :** recyclerie, centre de tri, centre de traitement et d'incinération, centre d'enfouissement, unité de méthanisation…
- **Ateliers pour faire soi-même :** produits cosmétiques, création de lingettes lavables ou sac à légumes lavables, produits d'entretien, compostage, cuisine zéro déchet et anti-gaspi…

DÉFIS MOBILITÉ

- **Visites de sites liés aux mobilités « vertes » :** station de bus à hydrogène…
- **Ateliers pour faire soi-même :** réparation de vélos.

DÉFIS ALIMENTATION

- **Visites de sites de production :** ferme, coopérative, AMAP…
- **Ateliers pour faire soi-même :** cuisine zéro déchet et anti-gaspi, repas partagé, jardinage, permaculture, jardin partagé et végétalisation…
- **Faire évoluer son alimentation :** rencontre diététique et nutrition.

CARTOGRAPHIE DES TÉMOIGNAGES

- Agence Parisienne du Climat (75)
- Bordeaux Métropole (33)
- la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (59)
- la Communauté d'agglomération de Saintes (17)
- la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées (64)
- la Société coopérative les 7 Vents (50)
- l'association Limousin Nature Environnement (87)
- l'ALEC de la Métropole de Lyon (69)
- l'ALEC Sud Parisienne (91)
- Nantes Métropole (44)
- la commune de Puteaux (92)
- l'Agence locale de l'énergie de Bretagne Sud ALOEN (56)
- l'ALEC de la métropole grenobloise (38)

TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

[Déclics] : défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété

[GES] : gaz à effet de serre

[MDE] : maîtrise de l'énergie

[LTECV] : loi de transition énergétique pour la croissance verte (17 août 2015)

[FAEP] : Familles à énergie positive

[GIEC] : groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

[PCAET] : plan climat-air-énergie territorial

[FAIRE] : faciliter, accompagner et informer pour la rénovation énergétique

[GAB] : groupement des agriculteurs biologiques

[FRAB] : Fédération régionale d'agriculture biologique

[ALEC] : agence locale de l'énergie et du climat

[AOM] : autorités organisatrices de la mobilité

[PDU] : plan de déplacements urbains

[LOM] : loi d'orientation des mobilités (24 décembre 2019)

[CCGAD] : conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable (Bordeaux Métropole)

[CCAS] : centre communal d'action sociale

[PETR] : pôle d'équilibre territorial et rural

[CCI] : chambres de commerce et d'industrie

[LPO] : Ligue pour la protection des oiseaux

[CPIE] : centre permanent de l'initiation à l'environnement

[ESS] : économie sociale et solidaire

[CRESS] : chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

[OPH] : office public de l'habitat

[SCIC] : société coopérative d'intérêt collectif

[LEADER] : liaison entre actions de développement de l'économie rurale

[FEADER] : fonds européen agricole et de développement de l'espace rural

[FSE] : fonds social européen

[LIFE]: instrument financier pour l'environnement

[ADEME] : agence de la transition écologique

[ARS] : agence régionale de santé

[DREAL] : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

[SCoT] : schéma de cohérence territoriale

[PLU] : plan local d'urbanisme

[SDE] : schéma directeur des énergies

[TEPOS] : territoires à énergie positive

[TEPCV] : territoires à énergie positive pour la croissance verte

[TZDZG] : territoires zéro déchet, zéro gaspillage

[MRES] : Maison régionale de l'environnement et des solidarités (Lille)

[RGPD] : règlement général sur la protection des données

[DPD] : délégué à la protection des données

[LNE] : Limousin nature environnement (Verneuil-sur-Vienne)

[RSE] : responsabilité sociale des entreprises

[Anah] : Agence nationale de l'habitat

[CITE] : crédit d'impôt pour la transition énergétique

[CEE] : certificat d'économie d'énergie

[RGE] : reconnus garants de l'environnement

[EnR] : énergie renouvelable

CRÉDITS

Auteur : Julie Fournié

Remerciements aux structures qui ont partagé leur expérience :

Bordeaux Métropole, la Communauté d'agglomération de Saintes, la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées, la Société coopérative les 7 Vents, l'ALEC de la Métropole de Lyon, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essone-Sénart, l'ALEC Sud Parisienne, Nantes Métropole, la commune de Puteaux, ALOEN, l'ALEC de la métropole grenobloise, Limousin Nature Environnement, l'Agence Parisienne du Climat, ainsi que la MRES pour leurs contributions.

Remerciements aux contributeurs et relecteurs du CLER :

Julien Camacho, Stéphanie Cayrol, Lisa Della Corte, Jennifer Lavallé, Marie Moisan, Alexis Monteil, Elvire Paul et Bouchra Zeroual.

Graphisme : Chloé Heinis

CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique
est une association française, agréée pour la protection de l'environnement, créée en 1984. Elle a pour objectif de promouvoir la sobriété énergétique, la maîtrise de l'énergie et plus largement, la transition énergétique. Le CLER fédère un réseau de plus de 300 structures professionnelles réparties sur l'ensemble du territoire français.

www.cler.org | @assoCLER | info@cler.org

Soutenu par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU
GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE